



Groupe Banque TD
Présentation aux investisseurs
sur les titres à revenu fixe

T4 2015

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs



De temps à autre, la Banque (comme elle est définie dans le présent document) fait des énoncés prospectifs, écrits et verbaux, y compris dans le présent document, d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis et d'autres communications. En outre, des représentants de la Banque peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux analystes, aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée Private Securities Litigation Reform Act of 1995. Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les énoncés figurant dans le présent document, notamment dans le rapport de gestion de 2015 de la Banque à la rubrique « Sommaire et perspectives économiques » et, pour chacun de ses secteurs d'exploitation, aux rubriques « Perspectives et orientation pour 2016 », ainsi que d'autres énoncés concernant les objectifs et les priorités de la Banque pour 2016 et par la suite et les stratégies pour les atteindre, l'environnement réglementaire dans lequel la Banque exerce ses activités ainsi que les attentes en matière de rendement financier pour la Banque. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes et expressions comme « croire », « prévoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier » et « pouvoir » et de verbes au futur ou au conditionnel.

Par leur nature, ces énoncés prospectifs obligent la Banque à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes, généraux ou spécifiques. Particulièrement du fait de l'incertitude quant à l'environnement physique et financier, à la conjoncture économique, au climat politique et au cadre réglementaire, ces risques et incertitudes – dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les répercussions peuvent être difficiles à prévoir – peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient entraîner, isolément ou collectivement, de tels écarts incluent les risques notamment de crédit, de marché (y compris y compris le risque de position sur titres de participation, le risque sur marchandises, le risque de change et le risque de taux d'intérêt), de liquidité, d'exploitation (y compris les risques liés à la technologie et à l'infrastructure), d'atteinte à la réputation, d'assurance, de stratégie et de réglementation ainsi que les risques juridiques, environnementaux, d'adéquation des fonds propres et les autres risques. Ces facteurs de risque comprennent notamment la conjoncture économique et commerciale dans les régions où la Banque exerce ses activités; la capacité de la Banque à mettre en œuvre ses principales priorités, notamment réaliser des acquisitions, fidéliser la clientèle, élaborer des plans stratégiques et recruter, former et maintenir en poste des dirigeants clés; les interruptions ou attaques (y compris les cyberattaques) visant la technologie informatique, Internet, les systèmes d'accès au réseau ou les autres systèmes ou services de communications voix-données de la Banque; l'évolution de divers types de fraude et d'autres comportements criminels auxquels la Banque est exposée; le défaut de tiers de se conformer à leurs obligations envers la Banque ou ses sociétés affiliées, notamment relativement au traitement et au contrôle de l'information; l'incidence de la promulgation de nouvelles lois et de nouveaux règlements et de la modification des lois et des règlements actuels ou de leur application, y compris sans s'y restreindre les lois fiscales, les lignes directrices en matière d'information sur les fonds propres à risque et les directives réglementaires en matière de liquidité; le contexte de contentieux globalement difficile, y compris aux États-Unis; la concurrence accrue, y compris provenant des services bancaires par Internet et par appareil mobile et des concurrents offrant des services non traditionnels; les changements apportés aux notations de crédit de la Banque; les variations des taux de change et d'intérêt; l'augmentation des coûts de financement et la volatilité des marchés causée par l'illiquidité des marchés et la concurrence pour l'accès au financement; les estimations comptables critiques et les changements de normes, de politiques et de méthodes comptables utilisées par la Banque; les crises de la dette internationale actuelles ou éventuelles; et l'occurrence d'événements catastrophiques naturels et autres que naturels et les demandes d'indemnisation qui en découlent. La Banque avise le lecteur que la liste qui précède n'est pas une liste exhaustive de tous les facteurs de risque possibles et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur les résultats de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Facteurs de risque et gestion des risques » du rapport de gestion de 2015, telle qu'elle peut être mise à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite et dans les communiqués (le cas échéant) relatifs à toute transaction ou tout événement dont il est question à la rubrique « Événements importants » dans le rapport de gestion pertinent, lesquels peuvent être consultés sur le site Web www.td.com/francais. Le lecteur doit examiner ces facteurs attentivement, ainsi que d'autres incertitudes et événements possibles, de même que l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs, avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque, et ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs de la Banque.

Les hypothèses économiques importantes étayant les énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont décrites dans le rapport de gestion de 2015 à la rubrique « Sommaire et perspectives économiques » et, pour chacun de nos secteurs d'exploitation, aux rubriques « Perspectives et orientation pour 2016 », telles qu'elles seront mises à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite.

Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les actionnaires de la Banque et les analystes à comprendre la situation financière, les objectifs, les priorités et les attentes en matière de rendement financier pour la Banque aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque n'effectuera pas de mise à jour de quelque énoncé prospectif, écrit ou verbal, qu'elle peut faire de temps à autre directement ou indirectement, à moins que la législation en valeurs mobilières applicable ne l'exige.

1. **Groupe Banque TD**
2. Économie canadienne
3. Gestion de la trésorerie et du bilan
4. Annexe

Nos secteurs d'activité

Services de détail au Canada

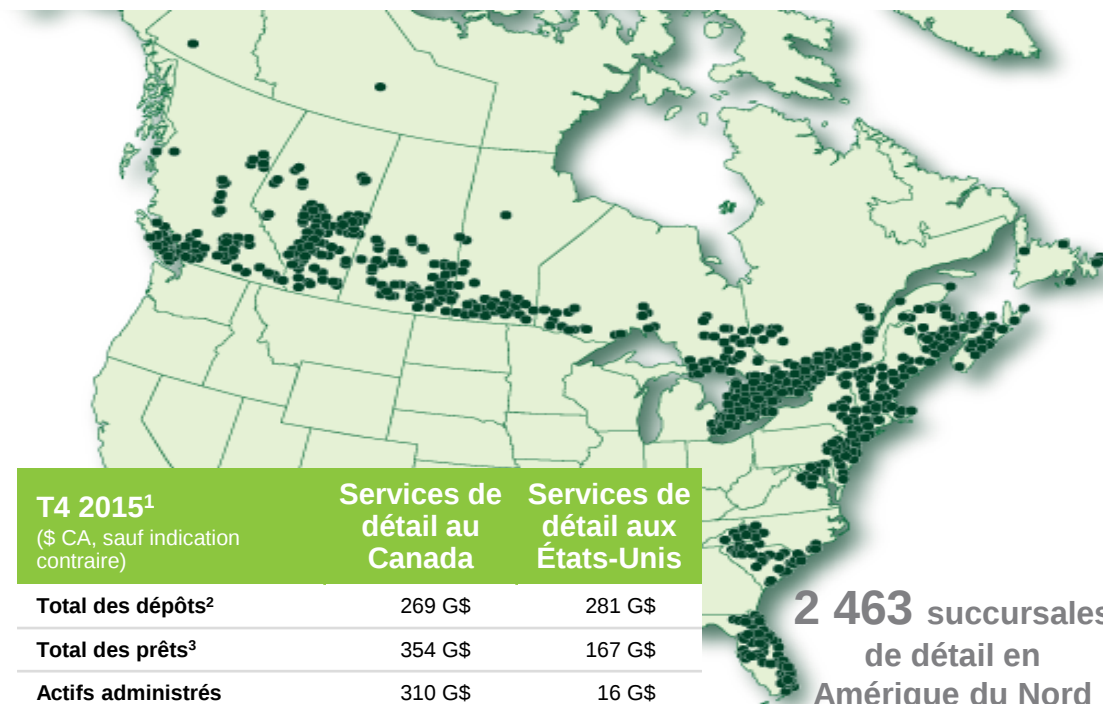
- Services bancaires personnels, cartes de crédit et financement auto
- Services bancaires commerciaux et aux petites entreprises
- Placements directs, services-conseils de gestion de patrimoine et gestion de placements
- Assurances : habitation, dommages, vie et soins médicaux

Services de détail aux États-Unis

- Services bancaires personnels, cartes de crédit et financement auto
- Services bancaires commerciaux et aux petites entreprises
- Services bancaires aux grandes entreprises et services bancaires spécialisés
- Services bancaires privés de gestion de patrimoine
- Relation stratégique avec TD Ameritrade

Services bancaires de gros

- Recherche, services bancaires d'investissement et services aux marchés financiers
- Transactions bancaires mondiales



2 463 succursales
de détail en
Amérique du Nord

T4 2015 ¹ (\$ CA, sauf indication contraire)	Services de détail au Canada	Services de détail aux États-Unis
Total des dépôts²	269 G\$	281 G\$
Total des prêts³	354 G\$	167 G\$
Actifs administrés	310 G\$	16 G\$
Actifs gérés	245 G\$	101 G\$
Bénéfice comme présenté⁴	5,9 G\$	2,5 G\$
Bénéfice rajusté⁴	5,9 G\$	2,5 G\$
Clients	Environ 15 millions	Plus de 8 millions
Employés⁵	38 782	25 250

La TD est l'une des dix plus grandes banques en Amérique du Nord⁶

1. Le T4 2015 correspond à la période allant du 1^{er} août 2015 au 31 octobre 2015.

2. Le total des dépôts est établi en additionnant la moyenne des dépôts de particuliers et celle des dépôts d'entreprises au T4 2015. Les dépôts des activités de détail aux États-Unis comprennent les comptes de dépôts assurés de TD Ameritrade (IDA); les dépôts des activités de détail au Canada comprennent les dépôts de particuliers, d'entreprises et de gestion du patrimoine.

3. Le total des prêts est établi en additionnant la moyenne des prêts aux particuliers et celle des prêts aux entreprises au T4 2015.

4. Pour les quatre derniers trimestres se terminant par le T4 2015. Voir la définition des résultats rajustés à la note 3 de la diapositive 5.

5. Effectif moyen en équivalents temps plein dans ces segments au T4 2015.

6. Voir la diapositive 7.

Être la meilleure banque

Une banque résolument nord-américaine

- Parmi les 10 plus grandes banques en Amérique du Nord¹
- L'une des rares banques dans le monde à avoir obtenu la note Aa1 de Moody's²
- Mise à profit de la plateforme et de la marque pour favoriser la croissance
- Solide image de marque à titre d'employeur

Accent sur les activités de détail

- Chef de file du service à la clientèle et de la commodité
- Plus de 80 % du bénéfice rajusté issu des activités de détail^{3,4}
- Solide moteur de croissance interne
- Meilleur rendement compte tenu du risque assumé⁵

Notre entreprise

- Flux de rentrées croissant et reproductible
- Accent sur les produits axés sur le client
- Exploitation d'un modèle de courtage de l'avenir
- Réinvestissement continu dans nos avantages concurrentiels

Solide gestion des risques

- Prendre les risques que nous comprenons seulement
- Éliminer systématiquement les risques de perte extrême
- Gérer rigoureusement les capitaux propres et les liquidités
- Harmoniser notre culture et nos politiques avec notre philosophie de gestion des risques

Une stratégie simple, un objectif qui ne change pas

1. Voir la diapositive 7.
2. Note attribuée aux titres de créance à long terme (dépôts) de La Banque Toronto-Dominion, au 31 octobre 2015, selon une mise à jour le 11 décembre 2015. Les notes ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente ou la conservation d'une obligation financière dans la mesure où elles n'expriment aucun commentaire sur le cours du marché ou la pertinence pour un investisseur. Les notes peuvent être modifiées ou retirées à tout moment par les agences de notation.
3. Depuis le 1^{er} novembre 2011, la Banque dresse ses états financiers consolidés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), qui ont remplacé les principes comptables généralement reconnus (PCGR) antérieurs, et désigne les résultats établis selon les IFRS « comme présentés ». La Banque a également recouru à des mesures financières non conformes aux PCGR pour obtenir les résultats « rajustés » (c.-à-d. résultats obtenus en retranchant les « éléments à noter » des résultats comme présentés, déduction faite des impôts sur le résultat) afin d'évaluer chacun de ses secteurs d'activité et de mesurer son rendement global. Se reporter à la rubrique « Présentation de l'information financière de la Banque » qui débute à la page 5 du Rapport aux actionnaires du T3 2015 pour de plus amples renseignements et un rapprochement des mesures non conformes aux PCGR utilisées par la Banque par rapport aux résultats comme présentés.
4. Les activités de détail comprennent les Services bancaires de détail au Canada et les Services bancaires de détail aux États-Unis. Pour en savoir plus, voir la diapositive 8.
5. Le rendement des actifs pondérés en fonction des risques correspond au bénéfice net rajusté disponible pour les actionnaires ordinaires, divisé par la moyenne du rendement pondéré en fonction des risques. Pour en savoir plus, voir la diapositive 21. Voir la définition des résultats rajustés à la note 3 ci-dessus.

Affronter la concurrence sur des marchés attrayants



Statistiques du pays



- Onzième économie mondiale
- PIB nominal de 2 000 G\$ CA
- 36 millions d'habitants

Système bancaire canadien

- Le système bancaire le plus solide au monde¹
- Les cinq grandes banques canadiennes occupent une position de chef de file sur le marché
- Les banques à charte canadiennes occupent plus de 75 % du marché des hypothèques résidentielles²
- Dans la plupart des provinces, les prêteurs hypothécaires disposent de recours contre les emprunteurs et peuvent saisir la propriété

Services bancaires de détail de la TD au Canada

- Réseau de 1 165 succursales et de 2 879 GAB
- La TD dessert un bassin comptant 40 % des Canadiens³
- Globalement, part de marché de 21 %
- Au premier ou deuxième rang pour ce qui est de la part de marché de la plupart des produits de détail
- Parmi les plus grands émetteurs de deux types de cartes de crédit
- Services complets de gestion de patrimoine offrant d'importantes occasions d'approfondir les relations avec les clients

Statistiques du pays



- Première économie mondiale
- PIB nominal de 17 300 G\$ US
- 319 millions d'habitants

Système bancaire américain

- Plus de 9 000 banques, mais quelques grandes banques occupent une position dominante sur le marché
- La valeur de l'actif des cinq banques les plus importantes équivaut à plus de 50 % de l'économie américaine
- Les prêteurs hypothécaires disposent de recours limités dans la plupart des territoires

Services bancaires de détail de la TD aux États-Unis

- Réseau de 1 298 succursales et de 2 019 GAB
- Activités exercées dans 5 des 10 régions métropolitaines statistiques les plus importantes du pays et dans 7 des 10 États les plus riches⁴
- Marché des dépôts d'une valeur de 1 700 G\$ US⁵
- Accès à près de 77 millions de personnes aux endroits où la TD exerce ses activités⁶

Perspectives de croissance considérables aux endroits où la TD exerce ses activités

1. Rapports sur la compétitivité mondiale 2008-2015, Forum économique mondial.

2. Comprend les titrisations. Selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).

3. Selon une estimation faite par Statistique Canada de la population canadienne de plus de 18 ans, au 31 juillet 2015.

4. La richesse d'un État est fondée sur le revenu des ménages médian actuel.

5. Dépôts plafonnés à 500 millions de dollars dans tous les comtés aux États-Unis où la TD offre des services bancaires d'après le Sommaire des dépôts de 2015 de la FDIC.

6. Population actuelle dans chacune des régions métropolitaines statistiques aux États-Unis où la TD offre des services bancaires.

La TD en Amérique du Nord



T4 2015 \$ CA, sauf indication contraire		Classement au Canada ⁵	Classement en Amérique du Nord ⁶
Total de l'actif	1 104 G\$	1 ^{re}	5 ^e
Total des dépôts	696 G\$	2 ^e	6 ^e
Capitalisation boursière	100 G\$	2 ^e	6 ^e
Bénéfice net rajusté¹ (quatre derniers trimestres)	8,8 G\$	2 ^e	6 ^e
Bénéfice net comme présenté (quatre derniers trimestres)	8,0 G\$	S. O.	S. O.
Ratio des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de première catégorie²	9,9 %	5 ^e	9 ^e
Effectif moyen en équivalent temps plein³	80 554	2 ^e	6 ^e
Cote attribuée par Moody's⁴	Aa1	S. O.	S. O.

La TD est l'une des dix plus grandes banques en Amérique du Nord

1. Voir la définition des résultats rajustés à la note 3 de la diapositive 5.

2. Depuis 2013, les montants sont calculés conformément au dispositif réglementaire de Bâle III et sont présentés selon la méthode « tout compris ». Le 1^{er} janvier 2014, l'application progressive sur une période de cinq ans de l'exigence pour les fonds propres touchés par le rajustement de la valeur de crédit a commencé, en fonction d'une approche scalaire selon laquelle l'exigence s'établit à 57 % en 2014 pour le calcul du ratio des fonds propres de catégorie 1. La banque arrive ex æquo au neuvième rang avec un homologue nord-américain.

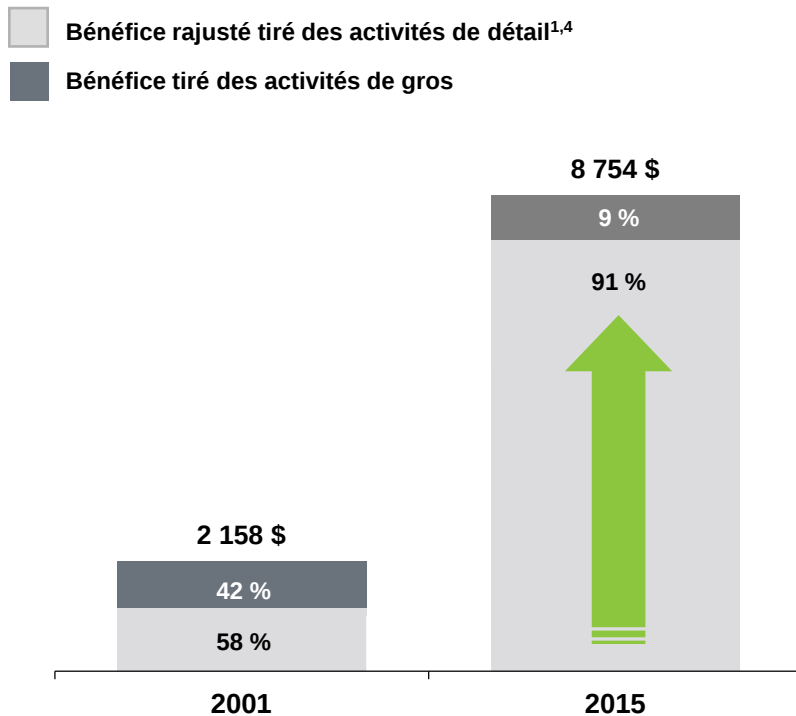
3. Pour plus de renseignements, voir la note 5 de la diapositive 4.

4. Voir la note 2 de la diapositive 5.

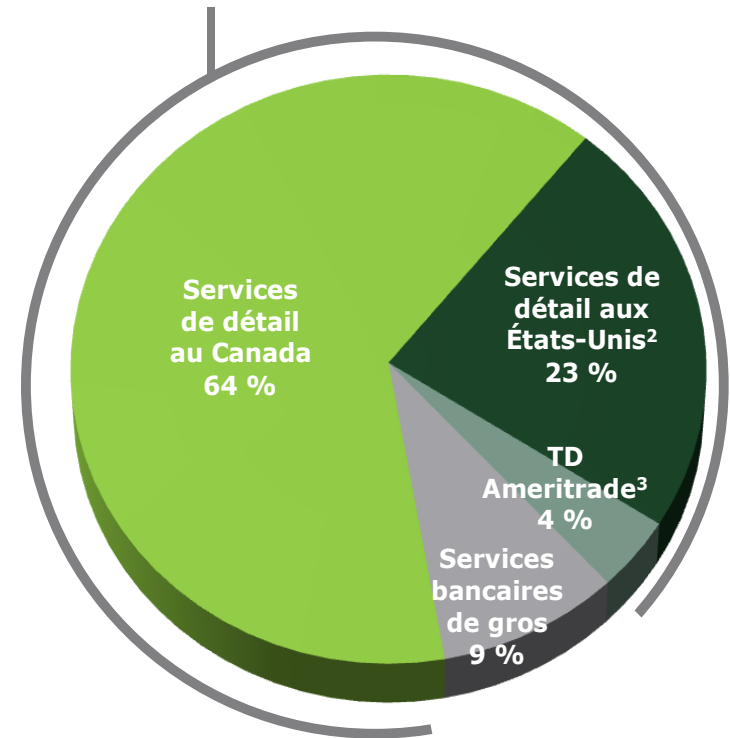
5. Homologues au Canada : les quatre autres grandes banques (RBC, BMO, Scotia et CIBC). Résultats rajustés sur une base comparable de façon à exclure les éléments non sous-jacents ciblés. D'après les résultats pour le T4 2015 clos le 31 octobre 2015.

6. Homologues en Amérique du Nord : les homologues canadiens et américains. Homologues aux États-Unis : les banques installées sur les principales places financières (C, BAC, JPM) et les trois plus grandes banques super-régionales (WFC, PNC, USB). Résultats rajustés sur une base comparable de façon à exclure les éléments non sous-jacents ciblés. Homologues aux États-Unis : d'après les résultats pour le T3 2015 clos le 30 septembre 2015.

Bénéfice rajusté¹ (en M\$ CA)



Bénéfice rajusté de 2015 tiré des activités de détail^{1,4} = 91 %



Composition du bénéfice pour les activités de détail

1. Voir la définition des résultats rajustés à la note 3 de la diapositive 5. Le bénéfice total comme présenté s'établit à 1 383 M\$ en 2001 et à 8 024 M\$ en 2015.
 2. Aux fins de communication de l'information financière, le secteur des Services bancaires de détail aux États-Unis comprend TD Ameritrade, mais cette dernière est présentée séparément ici à titre indicatif.
 3. Participation déclarée de la TD de 41,54 % dans TD Ameritrade au 31 octobre 2015 (40,97 % au 31 octobre 2014).
 4. Aux fins du calcul de l'apport de chaque secteur d'activité, le bénéfice rajusté du secteur Siège social est exclu. Voir la définition du bénéfice tiré des activités de détail à la note 4 de la diapositive 5.

Évolution stratégique de la TD



ACCENT CROISSANT SUR LES ACTIVITÉS DE DÉTAIL

Fusion de
La Banque TD et
de Canada Trust

Acquisition
de Newcrest
Capital

Acquisition d'une
participation de
51 % dans
Banknorth

Entente entre
TD Waterhouse U
SA et Ameritrade

Privatisation
de TD
Banknorth

Acquisition
de
Commerce
Bank

Intégration
de
Commerce
Bank

Acquisition de
Riverside et
de TSFG

Acquisition de
Services financiers
Chrysler et du
portefeuille de cartes
de crédit MBNA

Acquisition du
portefeuille de cartes
de crédit de Target et
d'Epoch et entente
annoncée avec Aimia
et la CIBC

Principal
émetteur de la
carte de crédit
Visa Aéroplan;
acquisition
d'environ 50 %
du portefeuille
CIBC Aéroplan

Conclusion
de l'opération
stratégique de
cartes de crédit
avec Nordstrom

Fin des
années
1990

2000

2001

2002 à
2004

2005

2006

2007

2008

2009

2010

2011

2012

2013

2014

2015

Aucune acquisition
importante d'une grande
maison de courtage

Pertes sur prêts (médias,
télécommunications, énergie)

Démantèlement
du segment
des produits structurés

Abandon des produits
de crédit non liés aux
entreprises TD

Cessation des opérations
pour compte propre non
liées aux entreprises TD

DE COURTIER TRADITIONNEL À COURTIER LIÉ À LA MARQUE

Évolution vers des services de détail à plus faible risque, avec un courtier lié à notre marque

Notre tolérance au risque

Nous prenons les risques nécessaires à la conduite de nos affaires, mais uniquement lorsque ces risques...

- cadrent avec notre stratégie d'entreprise et que nous les comprenons et pouvons les gérer;
- n'exposent pas l'entreprise à des situations de pertes ponctuelles graves; c.-à-d. nous ne « misons pas la Banque » sur une seule acquisition, une seule activité ou un seul produit;
- ne sont pas susceptibles de compromettre l'image de la marque TD.

Pratiques proactives et rigoureuses en matière de gestion des risques

Points importants

- **BPA rajusté¹ de 1,14 \$, en hausse de 16 % sur 12 mois**
- **Bénéfice net rajusté en hausse de 17 % sur 12 mois**
 - Solides résultats pour les Services de détail au Canada et aux États-Unis; solide trimestre pour les Services bancaires de gros
 - Appréciation du dollar américain
- **Produits rajustés² en hausse de 11 % sur 12 mois (3,5 % hors change et acquisitions)**
 - Bonne croissance des volumes, plus forte croissance des primes d'assurance et hausse des produits tirés des comptes à honoraires et des activités de négociation
 - Facteurs en partie annulés par la compression des marges
- **Charges rajustées en hausse de 7 % sur 12 mois (en baisse de 1,1 % hors change et acquisitions)**
 - Diminution des charges en raison de leur niveau élevé à l'exercice précédent et des initiatives visant à améliorer la productivité, en partie contrebalancés par des investissements dans la croissance future
 - Hausse des charges de 62 M\$ sur 3 mois hors change et acquisitions

Faits saillants financiers – M\$

Sommaire des profits et des pertes, rajustés¹

Rajustés ¹	T4 2015	T3 2015	T4 2014
Produits²	7 459 \$	7 385	6 732
Charges	4 480	4 261	4 188
Bénéfice net	2 177 \$	2 285	1 862
BPA dilué	1,14 \$	1,20	0,98

Comme présenté	T4 2015	T3 2015	T4 2014
Revenus	8 047	8 006	7 452
Charges	4 911	4 292	4 331
Bénéfice net	1 839	2 266	1 746
BPA dilué	0,96	1,19	0,91

Bénéfice par secteur

	T4 2015	T3 2015	T4 2014
Services de détail³ (rajusté)	2 142 \$	2 207	1 867
<i>Services de détail (comme présenté)</i>	2 091	2 231	1 813
Services bancaires de gros	196	239	160
Siège social (rajusté)	(161)	(161)	(165)
<i>Siège social (comme présenté)</i>	(448)	(204)	(227)

1. Les résultats rajustés sont définis à la note 3 de la diapositive 5.

2. Aux fins de la présente diapositive, les montants des réclamations d'assurance sont présentés en diminution des produits rajustés. Les produits rajustés (sans diminution des réclamations d'assurance) s'établissent à 7 452 M\$, 7 985 M\$ et 8 096 M\$ pour le T4 2014, le T3 2015 et le T4 2015, respectivement. Les réclamations d'assurance et les charges connexes sont de 720 M\$, 600 M\$ et 637 M\$ pour le T4 2014, le T3 2015 et le T4 2015, respectivement. Les produits comme présentés, après déduction des réclamations, ont augmenté de 10 % sur 12 mois.

3. Les Services de détail sont composés des secteurs Services de détail au Canada et Services de détail aux États-Unis, tels qu'ils sont présentés dans le communiqué de presse sur les résultats du T4 2015 et le rapport de gestion de 2015 de la Banque.

T4 2015 : Faits saillants pour le portefeuille de crédit

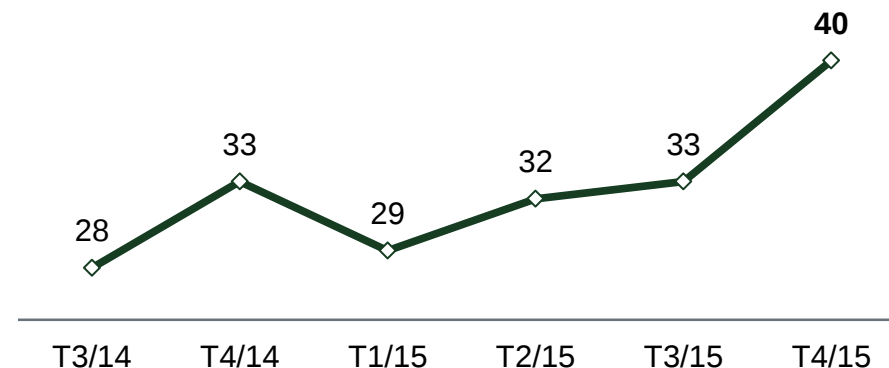


Faits saillants

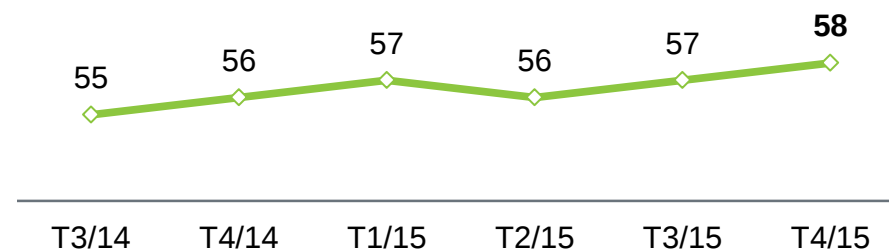
- Rendement et croissance des volumes solides et soutenus dans l'ensemble des portefeuilles
 - Hausse de 7 pdb du ratio PPC, surtout attribuable :
 - aux provisions ponctuelles liées aux inondations en Caroline du Sud (3 pdb)
 - à une augmentation de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées, en raison de la croissance des volumes
 - Le ratio est nettement à l'intérieur de la fourchette attendue étant donné le contexte actuel en matière de crédit.

Excellente qualité du crédit

Ratio PPC (pdb)¹



Ratio des prêts douteux bruts (pdb)²



1. Ratio PPC : provision pour pertes sur créances sur une base trimestrielle annualisée / moyenne du montant net des prêts et des acceptations; la PPC totale exclut l'incidence des prêts acquis ayant subi une perte de valeur, les titres de créance classés comme prêts et les éléments à noter.

2. Ratio de prêts douteux bruts : prêts douteux bruts / acceptations et prêts bruts (tous les deux au comptant). Exclusion faite de l'incidence des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts.

1. Groupe Banque TD
2. **Économie canadienne**
3. Gestion de la trésorerie et du bilan
4. Annexe

- L'économie canadienne est l'une des plus concurrentielles au monde¹.
- Le Canada possède le système bancaire le plus solide au monde¹.
- Son taux de chômage demeure en deçà des sommets atteints lors des récessions précédentes.
- Sa situation budgétaire est l'une des plus solides parmi les pays industrialisés du G7.
 - Déficits prévus et niveau d'endettement relativement faibles

- Banques commerciales et banques de détail solides
 - ❑ Critères stricts en matière d'octroi de prêts
 - ❑ Les grands fournisseurs de services de gros appartenant tous à des banques canadiennes, leurs sorties de bilan peuvent être absorbées à même les bénéfices stables tirés des activités de détail.

- Interventions du gouvernement et de la banque centrale
 - ❑ Politiques et programmes proactifs visant à maintenir un niveau de liquidité suffisant au sein du système
 - ❑ Modifications des règles régissant les prêts hypothécaires en vue d'une modération du marché et de la protection du consommateur

- Système de réglementation judicieux
 - ❑ Système fondé sur des principes plutôt que des règles
 - ❑ Un seul organisme de réglementation pour l'ensemble des grandes banques
 - ❑ Règles prudentes et exigences plus strictes en matière de capitaux propres que les normes mondiales
 - ❑ Exigences en matière de capitaux propres reposant sur les actifs pondérés en fonction des risques

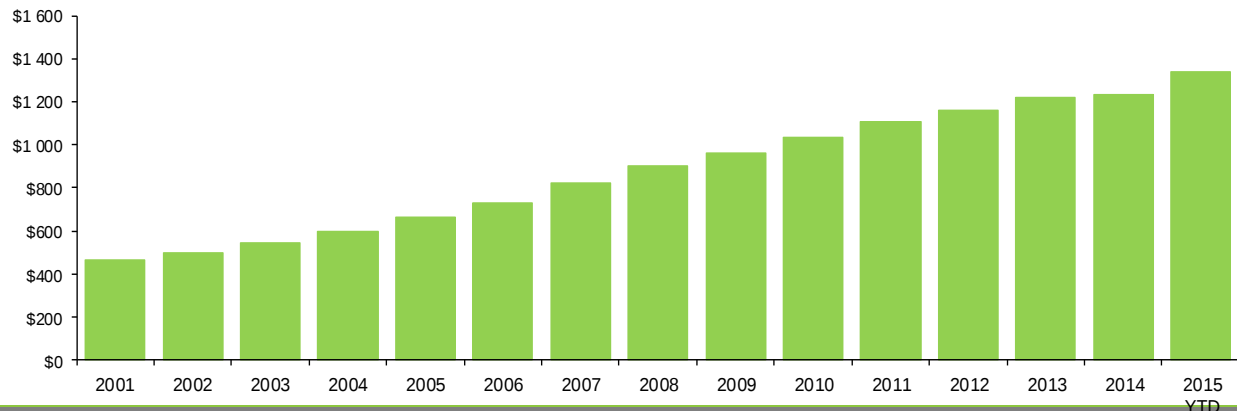
Le système bancaire le plus solide au monde¹

Marché hypothécaire résidentiel bien établi au Canada



- Les banques à charte canadiennes comptent pour environ 75 % du marché global des prêts hypothécaires, titrisations comprises¹.
- Pratiques rigoureuses en matière d'octroi de crédit
- Forte concurrence entre les prêteurs
- Environnement juridique favorable à la saisie et à d'autres types de recours judiciaires pour recouvrer les pertes

Encours des prêts hypothécaires résidentiels² (en G\$ CA) 2015 à ce jour



3

1. Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)
2. Statistique Canada (en date de la fin décembre, données non rajustées)
3. Au 30 septembre 2015

Divergences entre les marchés hypothécaires canadien et américain



	Canada	États-Unis
Produits	■ Gamme traditionnelle de produits assortis d'un taux d'intérêt fixe ou variable	■ Principalement des produits à taux fixe (85 % des nouveaux prêts) et amortissement de prêts hypothécaires à taux variable (15 % des nouveaux prêts). Les prêts hypothécaires à taux variable à intérêt seulement représentent une petite partie des prêts en cours
	■ Prêts hypothécaires établis en fonction d'un taux d'admissibilité fixe de 5 ans dans le cas des prêts à taux variable ou d'une durée inférieure à 5 ans	■ Les emprunteurs ayant souscrit un prêt hypothécaire à taux variable ont droit au plus élevé entre le taux entièrement indexé et le taux du billet majoré de 2 %
Souscription	■ Durées habituellement de 5 ans ou moins, renouvelables à l'échéance	■ Période d'amortissement/durée générales de 30 ans ou 15 ans
	■ Période d'amortissement maximale de 30 ans et rapport prêt-valeur (RPV) maximal de 80 %	■ Période d'amortissement maximale de 40 ans
	■ Assurance hypothécaire obligatoire lorsque le RPV est supérieur à 80 %; doit couvrir le montant intégral du prêt	■ Assurance hypothécaire souvent utilisée pour couvrir la portion du RPV supérieur à 80 %
Imposition	■ Les intérêts hypothécaires ne sont pas déductibles du revenu imposable pour la résidence personnelle.	■ Dans la plupart des cas, les intérêts hypothécaires sont déductibles du revenu imposable, ce qui incite à emprunter.
Canaux de distribution	■ Les prêts montés par des courtiers externes ont atteint environ 20 %	■ Les prêts montés par des courtiers externes ont atteint 70 % au point culminant; à présent, ils représentent moins de 20 %.

Portefeuille		T4 2015
Portefeuille de CGBI au Canada	Solde brut des prêts	246 G\$
	Pourcentage des prêts assurés	56 %
	Ratio prêt-valeur (RPV) actuel des prêts hypothécaires non assurés ¹	61 %
Prêts consentis aux acheteurs de copropriétés (prêts hypothécaires résidentiels)	Solde brut des prêts	31 G\$
	Pourcentage des prêts assurés	67 %
Prêts consentis aux acheteurs de copropriétés (LDCVD)	Solde brut des prêts	6 G\$
	Pourcentage des prêts assurés	33 %

Thème	Position de la TD
Qualité du crédit des prêts consentis aux acheteurs de copropriétés	■ RPV, cote de crédit et taux de défaillance en phase avec le portefeuille global
Exposition aux prêts consentis aux promoteurs de copropriétés de grande hauteur	■ Stabilité des volumes des portefeuilles, qui comptent pour moins de 1,5 % du portefeuille des Services bancaires commerciaux au Canada ■ Exposition limitée aux emprunteurs ayant de solides antécédents, disposant de liquidités suffisantes et qui entretiennent une relation de longue date avec la TD

1. Le RPV actuel correspond à la somme du RPV de chaque prêt hypothécaire pondéré par le solde du prêt.

- L'économie américaine s'accélère.
 - ❑ En 2014, l'économie a créé le plus grand nombre d'emplois depuis 1999 et le plus grand nombre d'emplois dans le secteur privé depuis 1997.
 - ❑ La croissance des revenus et la faiblesse des prix de l'énergie stimuleront les dépenses de consommation.
 - ❑ L'immobilier résidentiel contribuera positivement à la croissance en 2015 et 2016.
 - ❑ La faiblesse des taux d'intérêt et le regain de confiance encourageront l'investissement des entreprises dans les secteurs autres que celui de l'énergie.

- L'économie canadienne est fortement liée à la situation économique américaine; un raffermissement de la demande du secteur privé aux États-Unis améliore les perspectives du Canada.
 - ❑ Les exportations devraient profiter de la solide demande américaine et de la faiblesse du huard.
 - ❑ La demande intérieure sera limitée par le niveau élevé d'endettement des ménages ainsi que par l'essoufflement du marché de l'habitation.
 - ❑ La baisse des bénéfices des sociétés imputable au repli des prix du pétrole exercera une pression à la baisse sur les investissements dans le secteur de l'énergie, même si ceux dans le matériel et l'équipement pourraient générer de bons résultats.

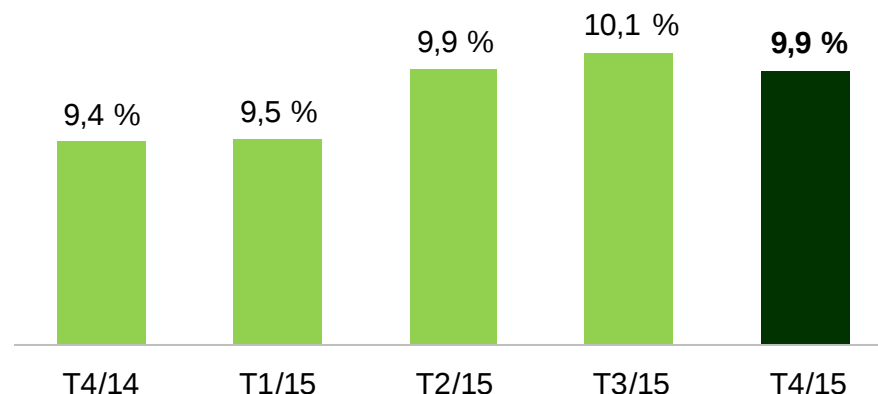
Accélération de la croissance prévue

1. Groupe Banque TD
2. Économie canadienne
3. **Gestion de la trésorerie et du bilan**
4. Annexe

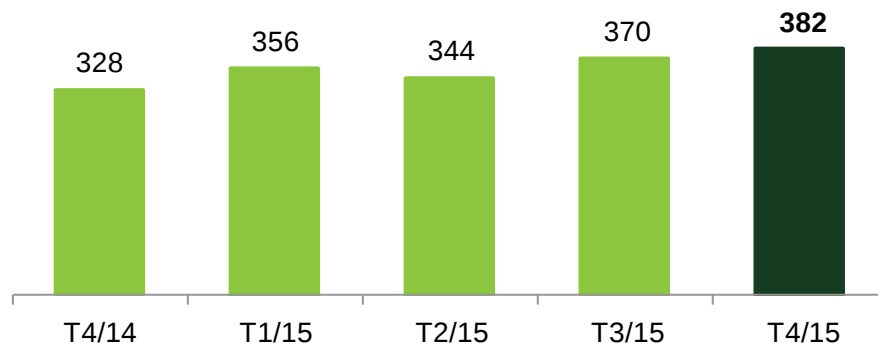
Faits saillants

- Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires selon Bâle III de 9,9 %
- Baisse sur 3 mois en raison surtout des frais de restructuration au T4 et de la croissance des actifs pondérés en fonction des risques
- Ratio d'endettement de 3,7 %
- Annonce d'une offre publique de rachat d'actions ordinaires dans le cours normal des activités pouvant aller jusqu'à 9,5 millions d'actions ou environ 500 M\$, sous réserve de l'approbation des autorités réglementaires

Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'AO selon Bâle III¹



Actifs pondérés en fonction des risques – capitaux propres attribuables aux AO de première catégorie¹ (G\$ CA)



Nous demeurons en bonne position pour suivre l'évolution du cadre réglementaire et des exigences relatives aux CP.

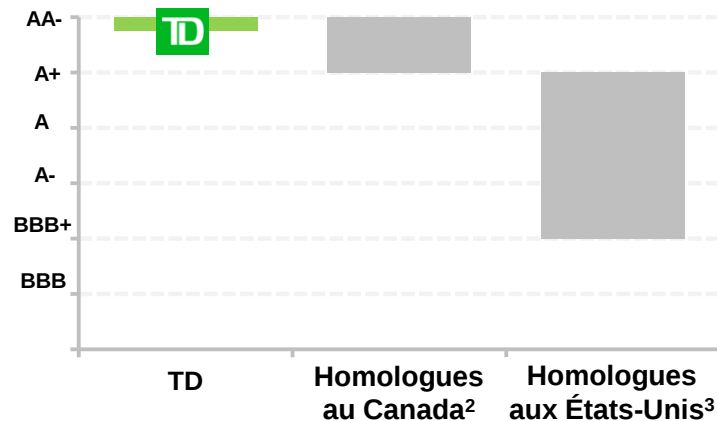
1. Depuis le T1 2013, les montants sont calculés en vertu du dispositif réglementaire de Bâle III, à l'exception des fonds propres touchés par le rajustement de la valeur de crédit conformément à la ligne directrice du BSIF, et sont présentés selon la méthode dite « tout compris ». Le 1^{er} janvier 2014, l'application progressive sur une période de cinq ans de l'exigence pour les fonds propres touchés par le rajustement de la valeur de crédit a commencé, en fonction d'une approche scalaire selon laquelle l'exigence s'établit à 57 % en 2014, à 64 % en 2015 et 2016, à 72 % en 2017, à 80 % en 2018 et à 100 % en 2019.

Notes attribuées par les agences¹

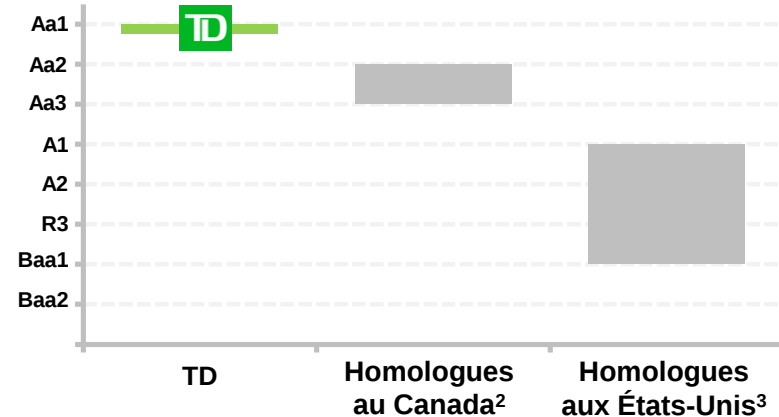
	Moody's	S&P	DBRS
Notes	Aa1	AA-	AA
Perspective	Négative	Stable	Négative

Notes par rapport à celles des homologues

Notes attribuées par S&P aux titres de créance à long terme



Notes attribuées par Moody's aux titres de créance à long terme



1. Pour plus de renseignements sur la notation, voir la note 2 de la diapositive 5.

2. Dans le contexte des notes attribuées aux titres de créance à long terme, les homologues au Canada sont RBC, BNS, BMO et CIBC.

3. Dans le contexte des notes attribuées aux titres de créance à long terme, les homologues aux États-Unis sont BAC, BBT, C, CITZ, JPM, MTB, PNC, STI, USB et WFC.

■ Paradigme de la Trésorerie

- ❑ Contribution à un bénéfice stable et croissant
- ❑ Gestion du risque de marché lié aux activités autres que de transaction, à l'intérieur des limites établies

■ Harmonisation des durées des actifs et des passifs

- ❑ Abstention d'opérations de portage de liquidités
- ❑ Concordance de la durée du financement sous-jacent avec celle des actifs ou avec la profondeur réduite du marché

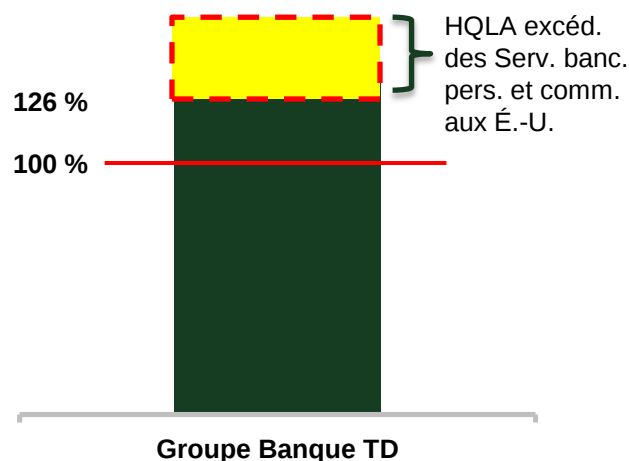
■ Processus rigoureux d'établissement des prix de transfert

- ❑ Nous créditons les produits de dépôt des liquidités fournies et imputons aux produits de prêt les liquidités consommées.

■ Cadre mondial de gestion du risque d'illiquidité

- ❑ Quantité suffisante d'actifs liquides pour faire face à une situation de « stress combiné critique » pendant au moins 90 jours
- ❑ Chaque unité de gestion de la liquidité est dotée de sa propre politique et de son propre plan de fonds d'urgence, qui sont conformes au cadre de gestion du risque de liquidité de l'entreprise.
- ❑ Surveillance de l'évolution des marchés de financement mondiaux et des incidences possibles sur notre accès au financement
- ❑ Le ratio de liquidité à court terme consolidé du LCR du Groupe Banque TD était de 126 % au T4 2015.

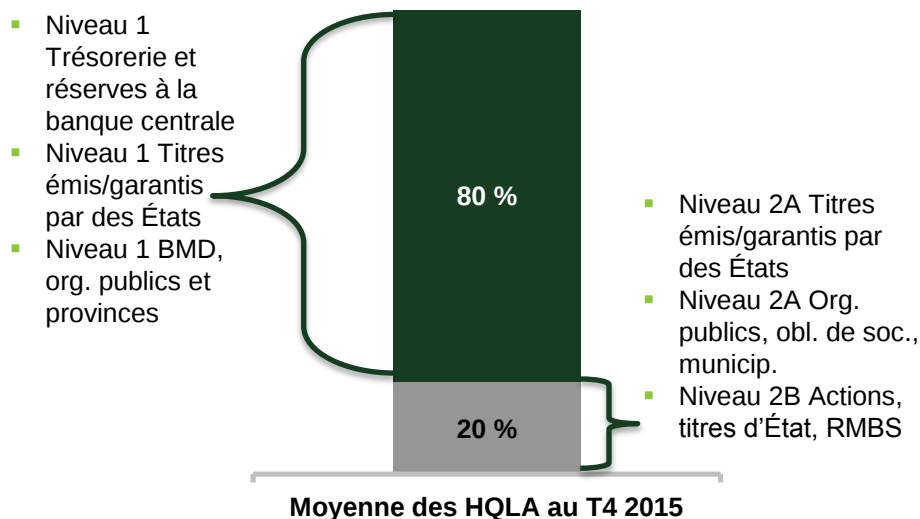
Ratio de liquidité à court terme moyen au T4 2015



- Ratio de liquidité à court terme consolidé de 126 % selon la Ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF
- Liquidité gérée de façon à respecter les limites de risque internes et à maintenir un coussin par rapport aux exigences réglementaires

Distribution des actifs liquides de haute qualité (HQLA)

(pondérés et incluant les HQLA excédentaires des É.-U.)



- La majorité des HQLA sont des actifs de niveau 1 de haute qualité.

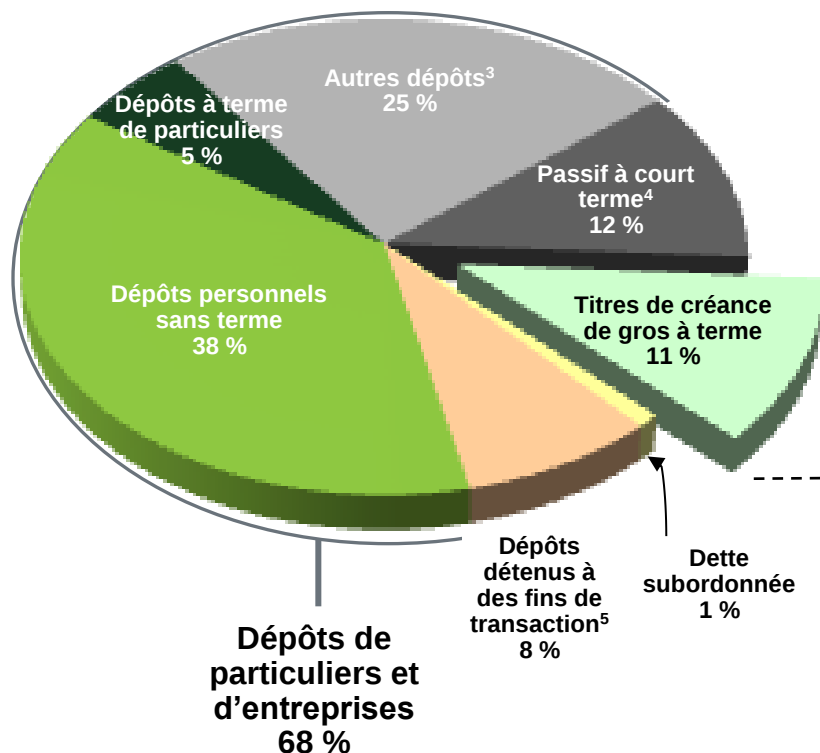
Gestion de la liquidité prudente et conforme à l'appétit pour le risque

- **Grand bassin de dépôts stables de particuliers et d'entreprises**
 - Le modèle d'affaires axé sur le service à la clientèle génère une base grandissante de dépôts durables et fondés sur la marque.
 - Réserve d'actifs conservée pour le solde de dépôt en fonction des exigences relatives au ratio de liquidité à court terme
- **Utilisateur de programmes de titrisation de prêts hypothécaires, par l'intermédiaire du programme des Obligations hypothécaires du Canada et de titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la Loi nationale sur l'habitation (LNH).**
 - Le financement au moyen de titres adossés à des créances hypothécaires coïncide avec l'échéance de l'actif sous-jacent, tout en offrant à l'investisseur un rendement attrayant ajusté aux risques
 - Le plafond des titres adossés à des créances hypothécaires (total de 80 G\$ pour le secteur en 2015) a limité le nombre de ces titres émis en vertu de la LNH
- **Autres sources de financement garanti**
 - Les obligations sécurisées et les titrisations adossées à des actifs élargissent la clientèle d'investisseurs de la TD
 - Des obligations sécurisées d'une valeur de 15,0 G\$ CA ont été émises dans le cadre du programme d'obligations sécurisées de 40 G\$ CA
 - 3,5 G\$ CA de billets émis dans le cadre du programme Genesis Trust II – titres adossés à des créances de 7 G\$ CA, soutenu par des marges de crédit garanties par des biens immobiliers
 - Émission programmatique
- **Recours, en complément, à des émissions de titres de créance de gros non garantis sur le marché financier**
 - Septembre 2015 : opération de 1 G€ visant des billets de 1^{er} rang à taux variable de 5 ans
 - Septembre 2015 : opération de 650 M\$ AU visant des billets de 1^{er} rang à taux variable de 3 ans
 - Septembre 2015 : opération de 750 M\$ CA visant des titres adossés à des créances mobilières de 3 ans au taux fixe de 1,675 %

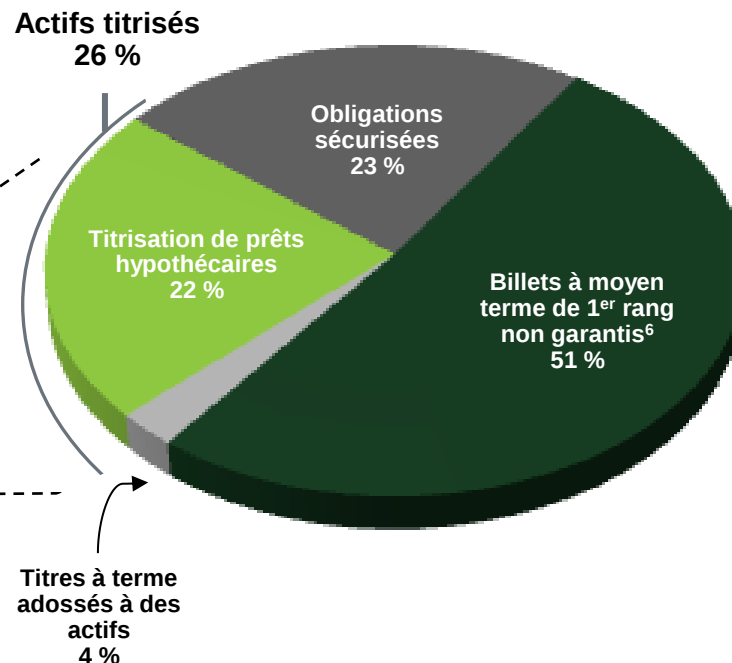
Composition attrayante du bilan¹



Composition du financement²



Titres de créance de gros à terme



Principales sources de financement : dépôts de particuliers et d'entreprises

1. Au 31 octobre 2015

2. Ne tient pas compte des passifs qui ne créent pas de financement comme les acceptations bancaires, les dérivés sur opérations de négociation, les activités de regroupement des prêts hypothécaires des Services bancaires de gros, les participations ne donnant pas le contrôle et certains capitaux propres, dont les actions ordinaires et d'autres instruments de capitaux propres.

3. Les dépôts de banques, d'entreprises et de gouvernements, moins les obligations sécurisées et les billets à moyen terme de premier rang.

4. Obligations liées à des titres vendus à découvert et à des titres vendus dans le cadre de mises en pension de titres.

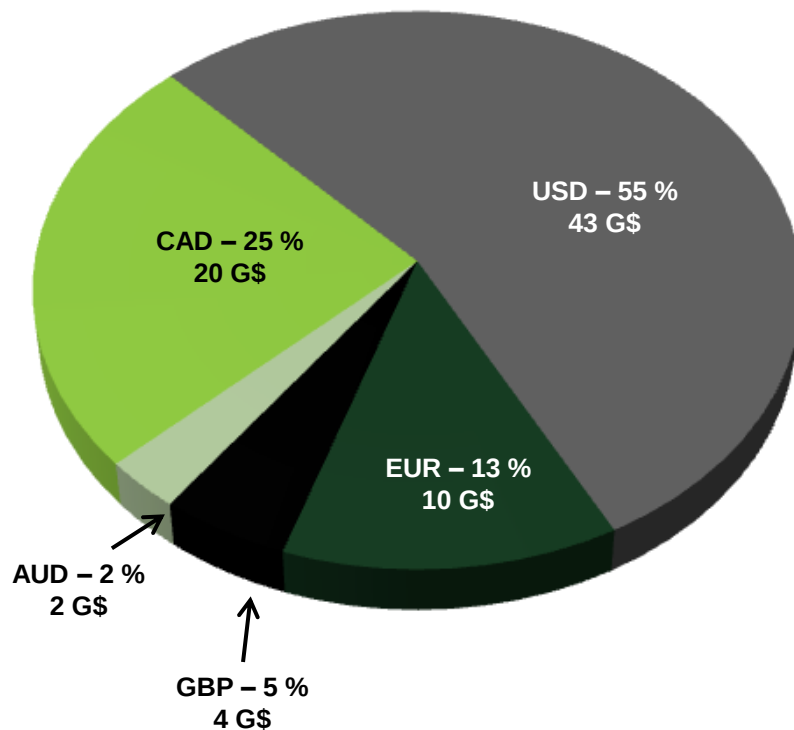
5. Comprend principalement les billets de dépôt au porteur, les certificats de dépôt et le papier commercial.

6. Comprend certains billets de placements privés.

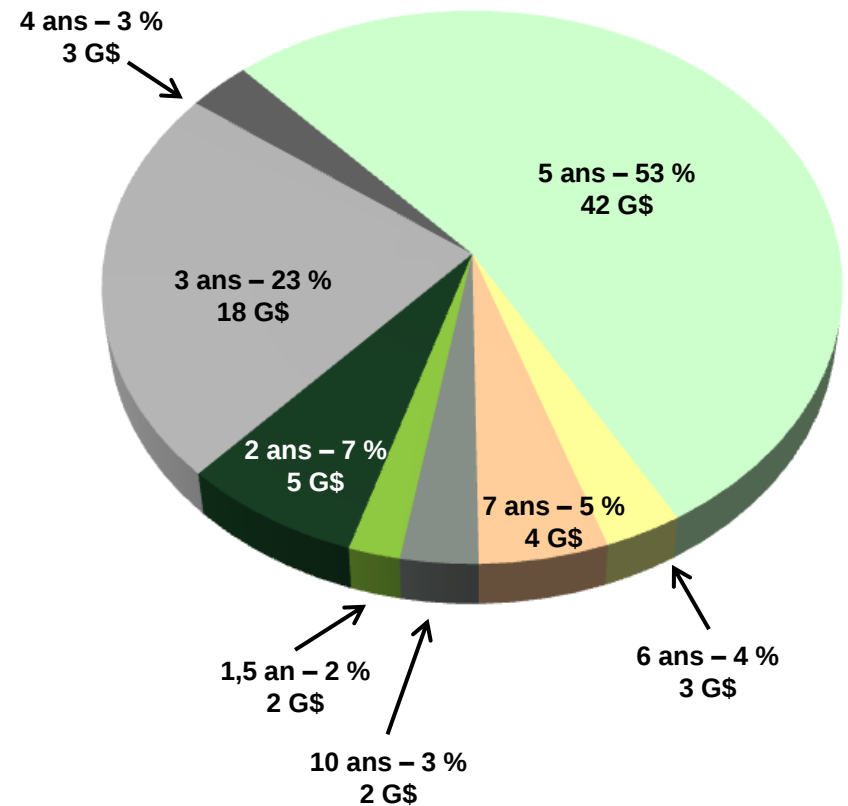
Répartition des titres de créance de gros à terme¹



Par devise^{2,3}



Par terme^{2,3}



1. Au 31 octobre 2015.

2. Exclut certains billets de placements privés et les opérations de titrisation de prêts hypothécaires.

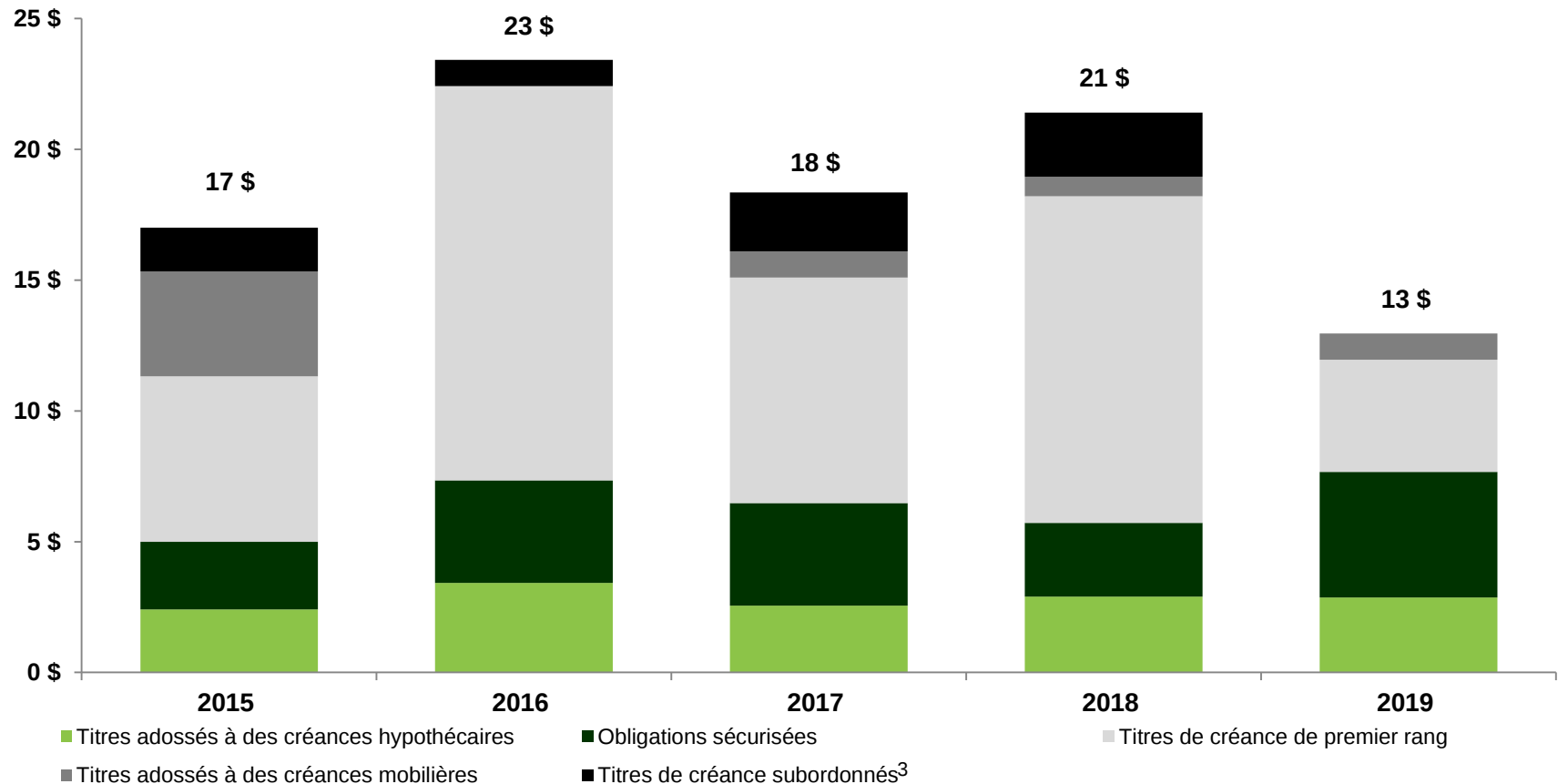
3. En dollars canadiens.

Profil des échéances de la dette¹

De l'exercice 2015 à l'exercice 2019



Échéances des emprunts remboursables in fine (en G\$ CA)²



Des titres d'emprunt dont les échéances sont gérables

1. Pour les titres de créance de gros à terme à échéance in fine.

2. Au 31 octobre 2015.

3. En fonction de la première date de rachat à la valeur nominale. Le moment d'un rachat dépend des points de vue de la direction à ce moment ainsi que des autorisations en matière de réglementation et de gouvernance d'entreprise.

Mesures législatives canadiennes visant les obligations sécurisées



- Le cadre juridique régissant l'inscription des programmes d'obligations sécurisées, annoncé dans le budget fédéral 2012 sous forme de modification de la Loi nationale sur l'habitation, a été adopté en juin 2012.
- Les nouvelles émissions doivent être effectuées conformément à la législation, et les émetteurs ne sont pas autorisés à utiliser des prêts hypothécaires assurés dans leurs programmes.
- Par conséquent, on ne peut plus utiliser les 10 G\$ US d'obligations sécurisées émises dans le cadre du précédent programme structuré, qui comprenait des actifs assurés.
- L'administration des obligations sécurisées au Canada a été confiée à la Société canadienne d'hypothèques et de logement.
- Le cadre juridique procure une protection législative à l'égard du panier de sûretés aux détenteurs d'obligations sécurisées.
- Il fournit des lignes directrices claires concernant la gouvernance et les rôles des tiers afin d'assurer la valeur du panier de sûretés et son administration.
- La législation tient compte des meilleures pratiques internationales, assurant un niveau élevé de protection et établissant des normes rigoureuses en matière d'information pour les investisseurs et les organismes de réglementation.

La législation est gage de certitude

■ Test de couverture par l'actif

- ❑ Afin de confirmer le niveau de surdimensionnement des biens donnés en garantie des obligations sécurisées par rapport au capital des obligations sécurisées en circulation
- ❑ L'exigence relative à l'indexation (à partir du 1^{er} juillet 2014) permet de tenir compte des événements sur les marchés.
- ❑ Les valeurs sont rajustées au moins une fois par trimestre.

■ Calcul aux fins d'évaluation

- ❑ Test visant à effectuer un suivi de l'exposition d'un programme d'obligations sécurisées aux risques liés aux taux d'intérêt et aux taux de change, en mesurant la valeur actualisée des biens donnés en garantie des obligations sécurisées par rapport à celle des obligations sécurisées en circulation.

■ Pourcentage de l'actif

- ❑ Le guide n'impose pas un pourcentage de l'actif minimal ou maximal précis.
- ❑ Il requiert toutefois qu'un niveau minimal et maximal de surdimensionnement soit fixé afin de donner à l'investisseur la certitude que les niveaux de surdimensionnement seront maintenus tout au long du programme.

■ Exigences relatives aux notes et éléments déclencheurs

- ❑ Au moins deux notes doivent être attribuées au programme.
- ❑ Des éléments déclencheurs doivent être prévus afin de déterminer si un émetteur doit remplacer la contrepartie de la banque du compte et du swap, et afin d'octroyer des sûretés pour garantir les obligations d'une contrepartie à une opération de couverture éventuelle dont la valeur correspond à l'évaluation de la valeur du marché.
- ❑ L'exigence relative aux notes dans la législation est propre au Canada.

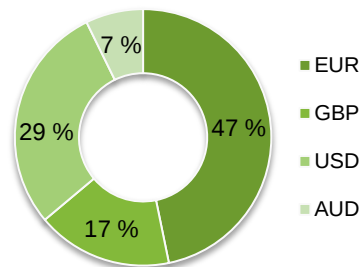
Obligations sécurisées de la TD



Faits saillants du programme d'obligations sécurisées de la TD

- La valeur du programme d'obligations sécurisées de la TD est de 40 G\$ CA.
- L'émission d'obligations sécurisées pour les émetteurs canadiens est régie par les lignes directrices de la SCHL.
- Seuls les actifs immobiliers résidentiels canadiens non assurés sont admissibles; le panier ne contient aucun actif étranger
- Le panier de sûretés est composé uniquement de prêts hypothécaires avec amortissement.
- Solides cotes de crédit : Aaa / AAA¹
- Les émissions sont plafonnées à 4 % de l'actif total², soit environ 42 G\$ CA pour la TD.
- La valeur en capital globale des obligations sécurisées en circulation de la TD s'élève à 21 G\$ (15 G\$ pour le programme législatif et 6 G\$ pour le programme structuré), soit environ 2 % de l'actif total de la Banque. Marge de manœuvre pour de futures émissions.
- Jusqu'à présent, neuf opérations de référence sur obligations sécurisées ont été effectuées selon le nouveau cadre législatif dans quatre devises :

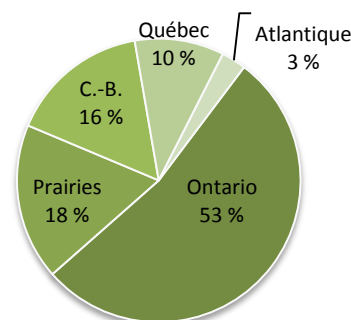
- 1,75 G EUR – 5 ans
- 1 G EUR – 7 ans
- 1,25 G EUR – 7 ans
- 1,25 G EUR – 5 ans
- 900 M GBP – 3 ans
- 500 M GBP – 3 ans
- 1,75 G\$ US – 5 ans
- 1,75 G\$ US – 5 ans
- 1 G AUD – 5 ans



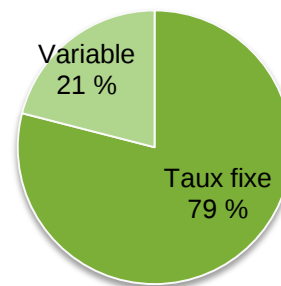
Panier de sûretés en date du 31 octobre 2015

- Prêts hypothécaires résidentiels ordinaires canadiens de premier rang et de première qualité initiés par la TD
- Tous les prêts ont un RPV initial d'au plus 80 %. Le RPV moyen pondéré actuel est de 61,67 %³.
- La moyenne pondérée des cotes de crédit supérieures à 0 est de 758.

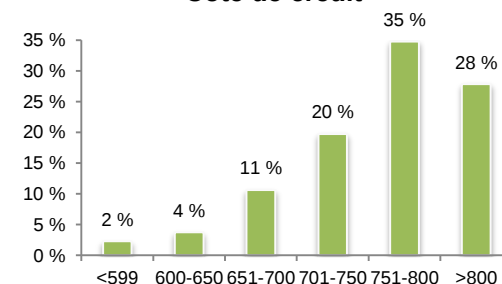
Répartition provinciale



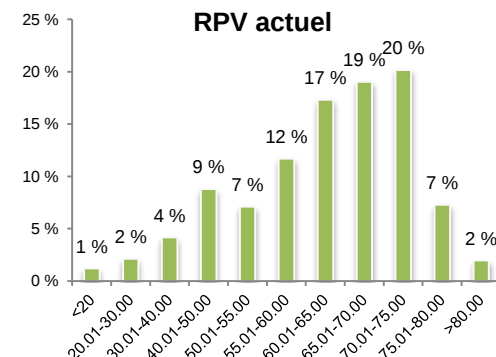
Type de taux d'intérêt



Cote de crédit



RPV actuel



1. Notes de Moody's et de DBRS, respectivement. Notes attribuées au programme d'obligations sécurisées au 31 octobre 2015. Les notes ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente ou la conservation d'une obligation financière dans la mesure où elles n'expriment aucun commentaire sur le cours du marché ou la pertinence pour un investisseur. Les notes peuvent être modifiées ou retirées à tout moment par les agences de notation.

2. L'actif total est établi en fonction de la lettre du BSIF datée du 19 décembre 2014 relativement au calcul de la limite révisée d'obligations sécurisées pour les institutions de dépôt émettant des obligations sécurisées.

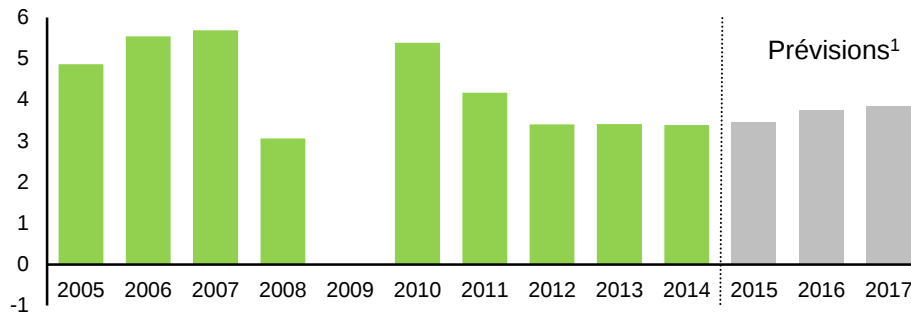
3. Au 31 octobre 2015

- Solide assise financière : en bonne position pour la mise en œuvre de Bâle III
- Notes parmi les plus élevées du secteur
- Gestion proactive et rigoureuse des risques
- Composition attrayante du bilan
- Stratégie de financement diversifiée

1. Groupe Banque TD
2. Économie canadienne
3. Gestion de la trésorerie et du bilan
4. **Annexe**

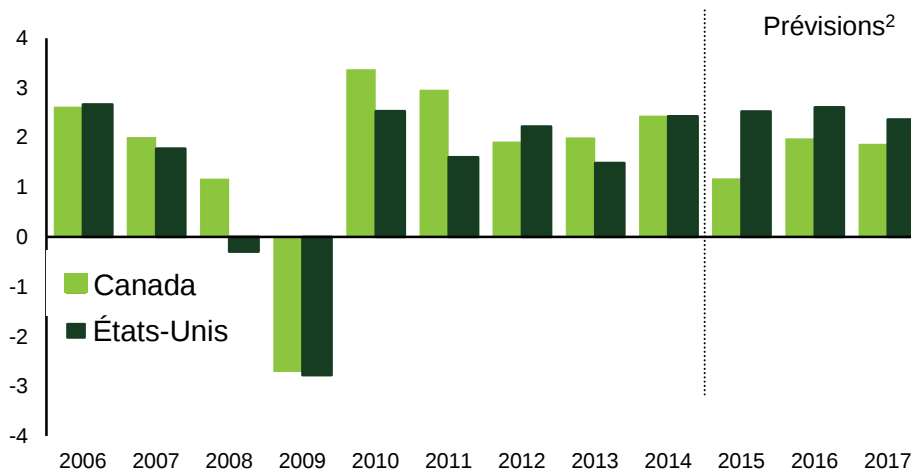
Croissance du PIB réel mondial¹

Variation en % sur 12 mois



Croissance du PIB réel nord-américain²

(%)

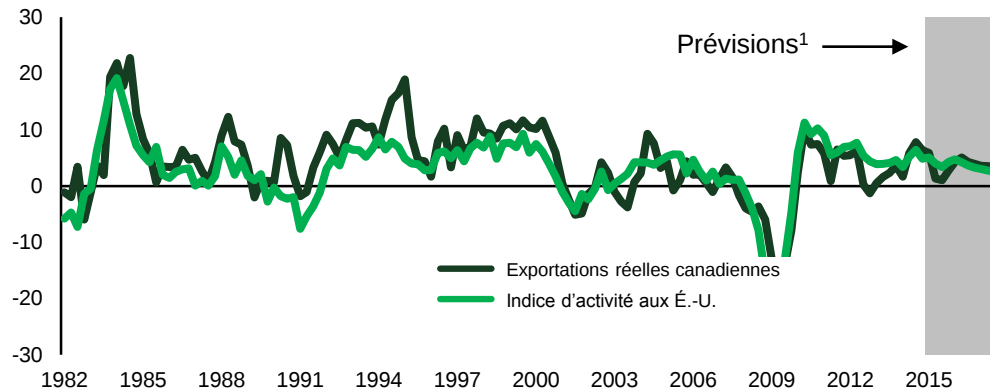


- La croissance économique mondiale restera modeste et devrait connaître une légère accélération au cours des deux prochaines années.
- Le raffermissement de la croissance aux États-Unis combiné à l'activité économique languissante au Japon et en Europe, ainsi qu'au ralentissement en Chine, laissent entrevoir une divergence sur le plan de la politique monétaire et des taux de change au sein des principales économies.
- La croissance aux États-Unis devrait dépasser, en moyenne, celle du Canada au cours des prochaines années.

L'économie nord-américaine prendra de la vitesse.

Exportations canadiennes et indice d'activité aux États-Unis¹

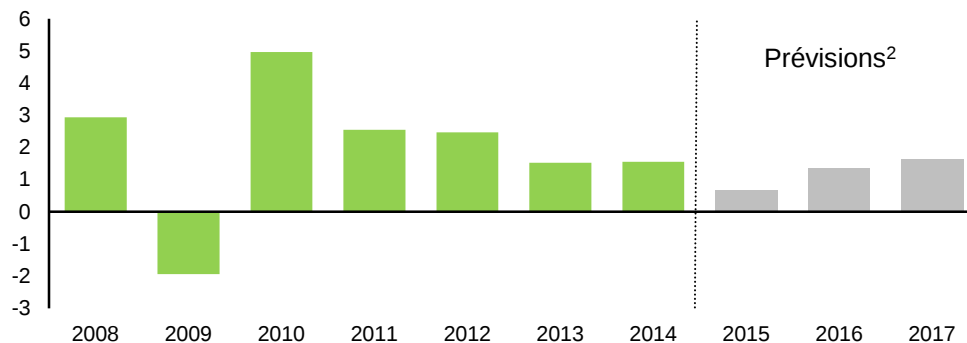
Variation en % sur 12 mois



- L'économie canadienne demeure étroitement liée à la situation économique aux États-Unis, et le raffermissement de la croissance américaine à moyen terme améliorera les perspectives du Canada.

Variation de la demande intérieure²

Variation en % sur 12 mois



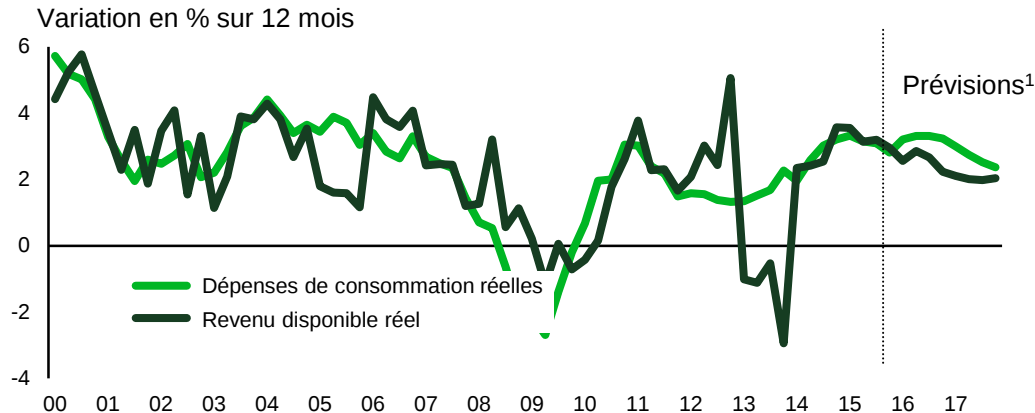
- La demande intérieure ne procurera qu'un soutien modeste, compte tenu du ralentissement du marché de l'habitation et du fort endettement des ménages limitant les dépenses.

L'économie canadienne sera soutenue par la croissance américaine et la demande intérieure

1. Prévisions des Services économiques TD, en date de novembre 2015 Sources : Bureau of Economic Analysis, Statistique Canada, Réserve fédérale, Banque du Canada.

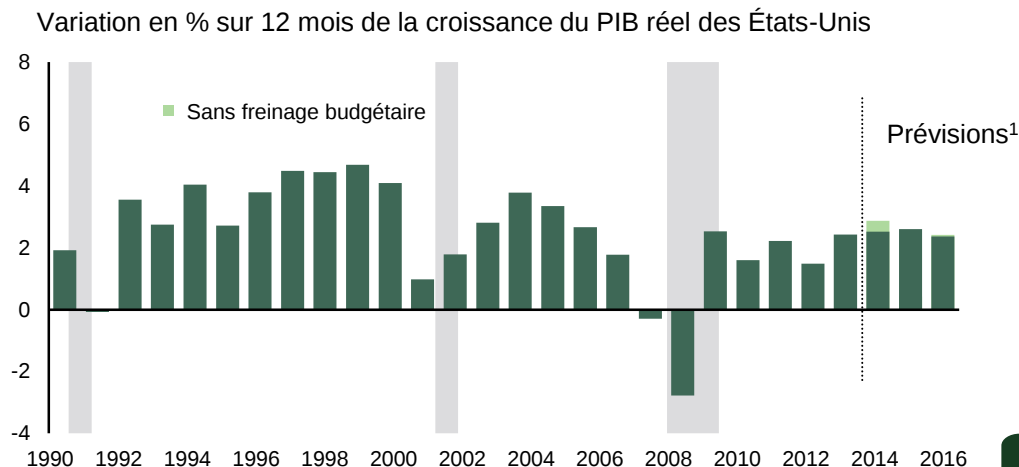
2. Sources : Haver Analytics, Services économiques TD. Prévisions des Services économiques TD, en date de novembre 2015

Augmentation de la consommation grâce à une croissance plus rapide des revenus¹



- Soutenu par la forte croissance de l'emploi, la hausse des salaires, la chute des prix de l'énergie, le rythme de croissance des dépenses de consommation s'accélérera en 2015 et 2016.

Le marché de l'habitation prend graduellement du mieux²



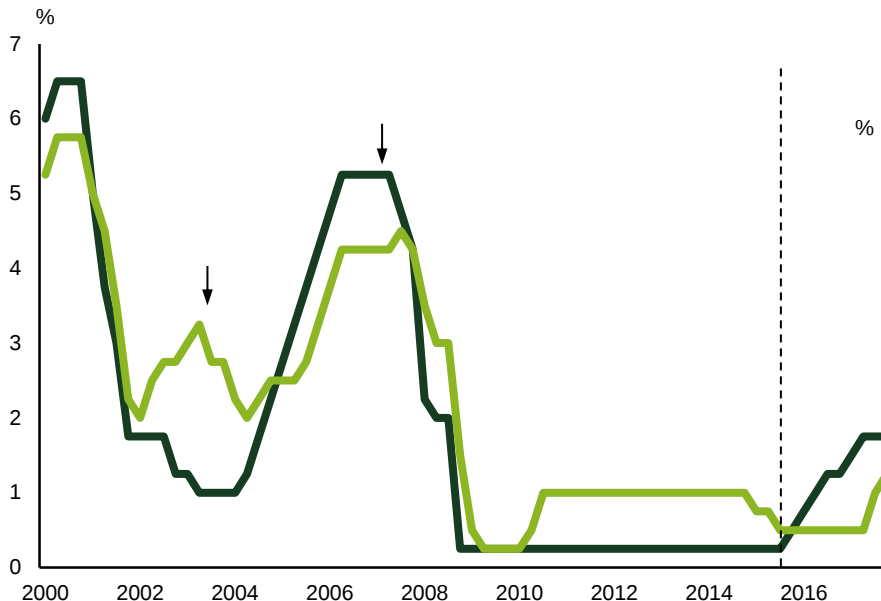
- L'amélioration soutenue de l'emploi donnera un coup de pouce au marché de l'habitation en stimulant la demande de la part d'acheteurs d'une première maison.

**Économie américaine :
des nouvelles de plus en plus positives**

Perspectives relatives aux taux d'intérêt



Taux d'intérêt au Canada et aux É.-U.¹



- Comme le taux de chômage approche des niveaux sains aux États-Unis, la Réserve fédérale augmentera vraisemblablement les taux bientôt.
- Au Canada, les perspectives économiques et inflationnistes modestes donnent à penser que la Banque du Canada maintiendra une politique monétaire exceptionnellement accommodante.
- Les hausses de taux d'intérêt se feront d'une façon graduelle, et il est probable que les taux resteront nettement inférieurs aux moyennes historiques.

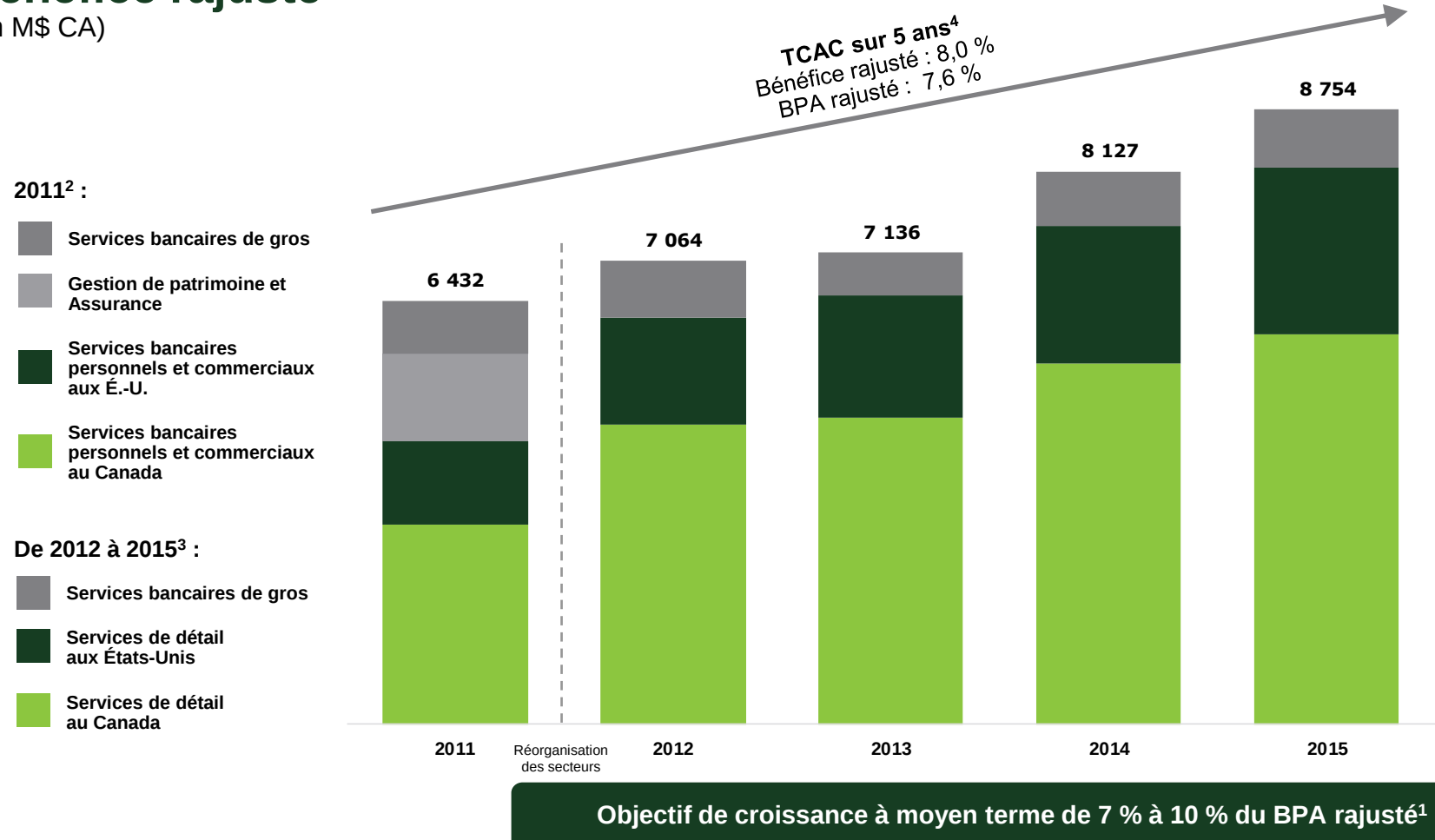
Les taux d'intérêt augmenteront graduellement

Pour obtenir des renseignements à jour sur l'économie, consulter le www.td.com/francais/services_economiques

Croissance stable des bénéfices



Bénéfice rajusté^{1,2} (en M\$ CA)



1. Voir la définition des résultats rajustés à la note 3 de la diapositive 5. Aux fins du calcul de l'apport de chaque secteur d'activité, le bénéfice rajusté du secteur Siège social est exclu. Le bénéfice comme présenté se présente comme suit : 6 045 M\$ en 2011, 6 460 M\$ en 2012, 6 640 M\$ en 2013, 7 883 M\$ en 2014 et 8 024 M\$ en 2015.
2. Avec prise d'effet le 4 juillet 2011, la responsabilité des affaires de TD Assurance, qui incombait auparavant au chef de groupe, Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, a été confiée au chef de groupe, Gestion de patrimoine. Les résultats sont mis à jour aux fins de déclaration sectorielle à compter du T1 2012. Ces modifications ont été appliquées rétroactivement à 2011 à des fins comparatives.
3. Au T1 2014, les secteurs des activités de détail ont été réorganisés et correspondent désormais aux Services bancaires de détail au Canada et aux Services bancaires de détail aux États-Unis. Pour en savoir plus sur les secteurs des Services bancaires de détail, voir les diapositives 4 et 8. La réorganisation des secteurs, l'adoption des nouvelles normes IFRS et de leurs modifications ainsi que l'incidence du dividende en actions déclaré le 5 décembre 2013 ont été appliquées rétroactivement aux résultats de 2012 et de 2013.
4. Taux de croissance annuel composé (TCAC) pour la période de cinq ans terminée le 31 octobre 2015.

Portefeuille de prêts bruts (acceptations bancaires comprises)



Soldes (en G\$ CA, sauf indication contraire)

	T3 2015	T4 2015
Portefeuille des Services de détail au Canada	350,6 \$	355,9 \$
Services bancaires personnels	293,6 \$	298,6 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	180,2	184,5
Lignes de crédit sur valeur domiciliaire (LDCVD)	60,9	61,2
Prêts automobiles indirects	18,3	19,0
Lignes de crédit non garanties	9,5	9,6
Cartes de crédit	17,7	18,0
Autres prêts aux particuliers	7,0	6,3
Services bancaires commerciaux (y compris Services bancaires aux petites entreprises)	57,0 \$	57,3 \$
Portefeuille des Services de détail aux É.-U. (montants en G\$ US)	122,5 \$ US	130,4 \$ US
Services bancaires personnels	56,9 \$ US	59,7 \$ US
Prêts hypothécaires résidentiels	20,7	20,6
Lignes de crédit sur valeur domiciliaire (LDCVD) ¹	10,2	10,2
Prêts automobiles indirects	18,3	19,0
Cartes de crédit	7,1	9,3
Autres prêts aux particuliers	0,6	0,6
Services bancaires commerciaux	65,6 \$ US	70,7 \$ US
Immobilier non résidentiel	13,3	13,9
Immobilier résidentiel	4,1	4,3
Commercial et industriel	48,2	52,5
Opérations de change – portefeuille des Services bancaires personnels et commerciaux aux É.-U.	37,6 \$	40,0 \$
Portefeuille des Services de détail aux É.-U. (en G\$ CA)	160,1 \$	170,4 \$
Portefeuille des Services bancaires de gros²	31,2 \$	33,7 \$
Autres³	2,1 \$	2,2 \$
Total	544,0 \$	562,2 \$

1. LDCVD aux É.-U. comprend les lignes de crédit sur valeur domiciliaire et les prêts sur valeur domiciliaire.

2. Le portefeuille des Services bancaires de gros comprend les prêts aux entreprises et les autres prêts bruts et acceptations des Services bancaires de gros.

3. « Autres » comprend les prêts acquis ayant subi une perte de valeur et les prêts du secteur Siège social.

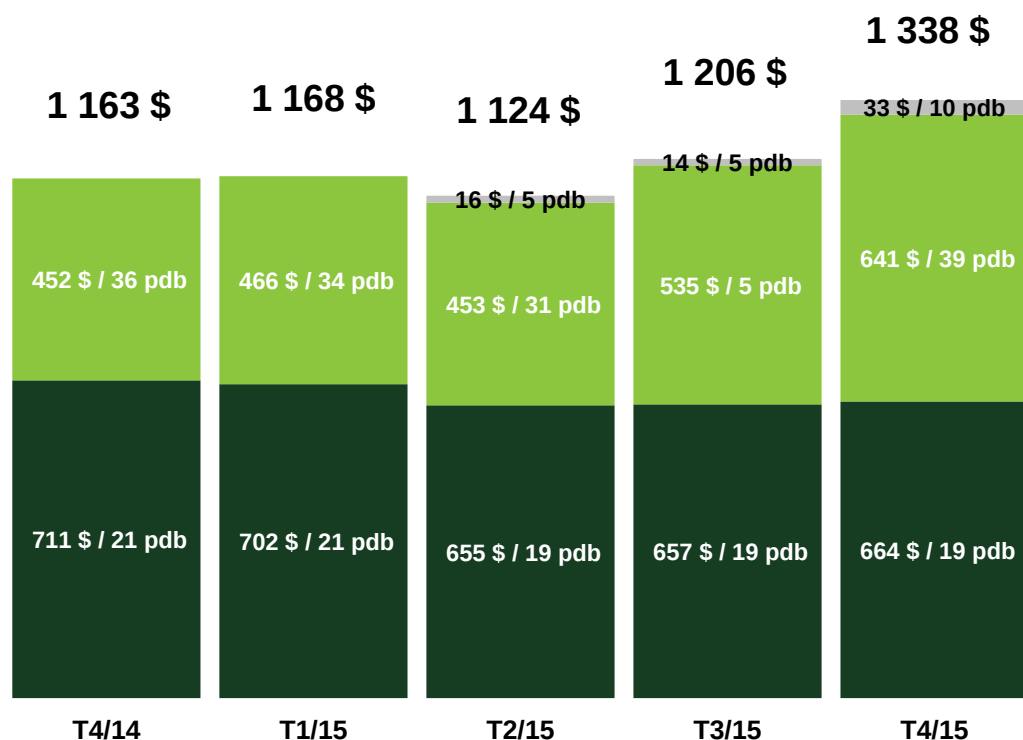
Remarque : Le total des chiffres peut ne pas correspondre à 100 % en raison de l'emploi de chiffres arrondis.

Excluent les titres de créance classés comme prêts.

Formations de prêts douteux bruts par portefeuille



Formations de prêts douteux bruts¹ : en M\$ et ratios²



Faits saillants

- Les formations de prêts douteux bruts ont été stables au sein du portefeuille des Services de détail au Canada.
- Hausse des formations de prêts douteux bruts aux États-Unis attribuable au renouvellement continu des LDCVD Héritage à intérêt seulement
 - 90 % des LDCVD Héritage à intérêt seulement aux États-Unis douteuses actuellement
 - Faibles pertes prévues

- Autres³
- Portefeuille des Services bancaires de gros
- Portefeuille des Services de détail aux É.-U.
- Portefeuille des Services de détail au Canada

	24	23	22	23	24	pdb
Homologues au Canada ⁴	16	14	13	15	N. d.	pdb
Homologues aux États-Unis ⁵	22	19	19	18	N. d.	pdb

1. Les formations de prêts douteux bruts représentent les ajouts aux acceptations et prêts douteux pendant le trimestre, à l'exclusion de l'incidence des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts.

2. Ratio de formation des prêts douteux bruts : formations de prêts douteux bruts / acceptations et prêts bruts moyens.

3. « Autres » comprend les prêts acquis ayant subi une perte de valeur et les prêts du secteur Siège social.

4. Moyenne des homologues au Canada : BMO, BNS, CIBC et RBC; les données incluent les titres de créance classés comme prêts.

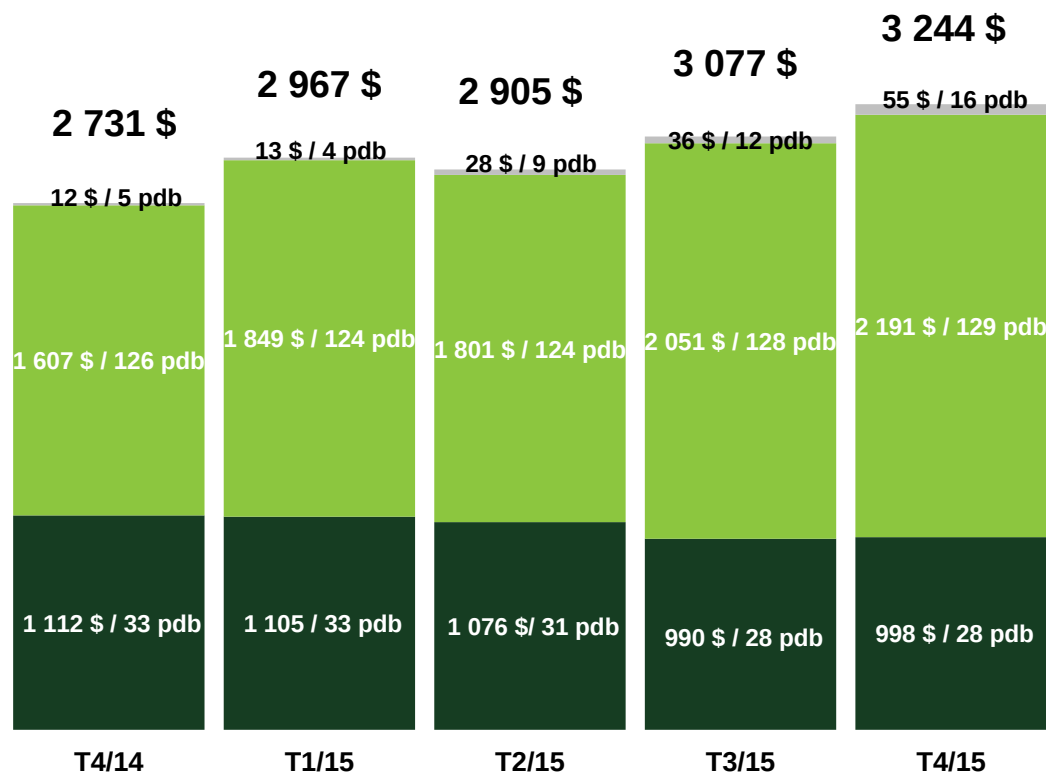
5. Moyenne des homologues aux États-Unis : BAC, C, JPM, USB et WFC (ajout d'actifs à intérêt non comptabilisé / prêts bruts moyens).

N. d. : Non disponible

Prêts douteux bruts par portefeuille



Prêts douteux bruts¹ : en M\$ et ratios²



Faits saillants

- Le ratio des prêts douteux bruts de la TD est demeuré stable, à 58 pdb.
- Hausse des prêts douteux bruts aux États-Unis attribuable au renouvellement continu des LDCVD Héritage à intérêt seulement

	T4/14	T1/15	T2/15	T3/15	T4/15	
	56	57	56	57	58	<i>pdb</i>
Homologues au Canada ⁴	65	68	65	67	N. d.	<i>pdb</i>
Homologues aux États-Unis ⁵	133	127	122	116	N. d.	<i>pdb</i>

	Autres ³
	Portefeuille des Services bancaires de gros
	Portefeuille des Services de détail aux É.-U.
	Portefeuille des Services de détail au Canada

1. Les prêts douteux bruts ne tiennent pas compte de l'incidence des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts.

2. Ratio des prêts douteux bruts : prêts douteux bruts / acceptations et prêts bruts (tous les deux au comptant) par portefeuille.

3. « Autres » comprend les prêts acquis ayant subi une perte de valeur et les prêts du secteur Siège social.

4. Moyenne des homologues au Canada : BMO, BNS, CIBC et RBC; les données incluent les titres de créance classés comme prêts.

5. Moyenne des homologues aux États-Unis : BAC, C, JPM, USB et WFC (prêts improductifs / total des prêts bruts).

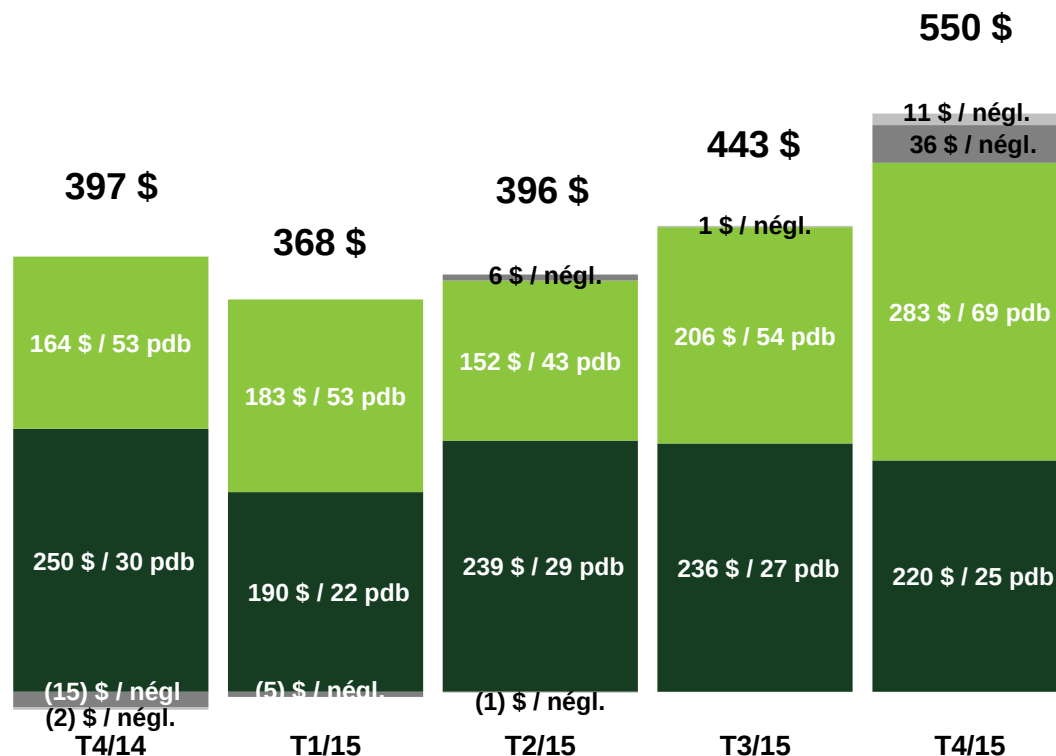
Négl. : négligeable

N. d. : Non disponible

Provision pour pertes sur créances (PPC) par portefeuille



PPC¹ : en M\$ et ratios²



Faits saillants

- Hausse de la PPC en raison de ce qui suit :
 - Provision ponctuelle de 34 M\$ pour les inondations en Caroline du Sud
 - Provision de 18 M\$ liée à deux emprunteurs du segment du pétrole et du gaz
 - Hausse de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées, à cause surtout de la croissance des volumes

	33	29	32	33	40	<i>pdb</i>
1						
Homologues au Canada ⁵	32	28	29	28	N. d.	<i>pdb</i>
Homologues aux États-Unis ⁶	49	54	47	48	N. d.	<i>pdb</i>

	Autres ³
	Portefeuille des Services bancaires de gros ⁴
	Portefeuille des Services de détail aux É.-U.
	Portefeuille des Services de détail au Canada

1. La PPC exclut l'incidence des prêts acquis ayant subi une perte de valeur, les titres de créance classés comme prêts et les éléments à noter.

2. Ratio PPC : provision pour pertes sur créances sur une base trimestrielle annualisée / moyenne du montant net des prêts et des acceptations.

3. « Autres » comprend les prêts acquis ayant subi une perte de valeur et les prêts du secteur Siège social.

4. La PPC des Services bancaires de gros exclut les primes sur les swaps sur défaillance de crédit : T4 2015 (3) M\$ / T3 2015 (3) M\$.

5. Moyenne des homologues au Canada : BMO, BNS, CIBC et RBC; les PPC des homologues excluent les augmentations de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées. Les données incluent les titres de créance classés comme prêts.

6. Moyenne des homologues aux États-Unis : BAC, C, JPM, USB et WFC.

Négl. : négligeable; N. d. : non disponible

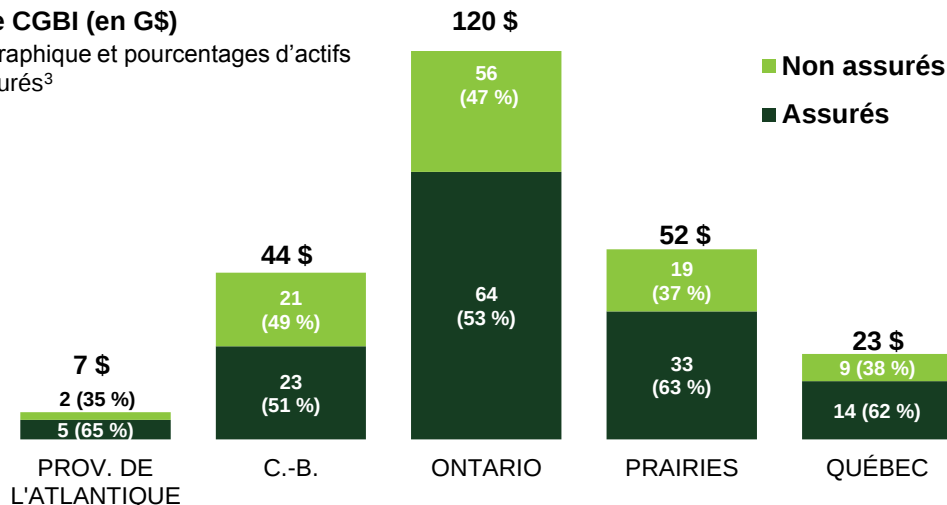
Services bancaires personnels au Canada



T4 2015				
Services bancaires personnels au Canada ¹	Prêts bruts (en G\$)	Prêts douteux bruts/prêts	Prêts douteux bruts (en M\$)	PCL ² (en M\$)
Prêts hypothécaires résidentiels	185	0,22 %	396	5
Lignes de crédit sur valeur domiciliaire (LDCVD)	61	0,29 %	180	2
Prêts automobiles indirects	19	0,25 %	47	45
Lignes de crédit non garanties	10	0,36 %	34	29
Cartes de crédit	18	0,85 %	153	127
Autres prêts aux particuliers	6	0,29 %	18	14
Total des Services bancaires personnels au Canada	299 \$	0,28 %	828 \$	222 \$
Variation par rapport au T3 2015	5 \$	(0,01 %)	(10) \$	23 \$

Portefeuille de CGBI (en G\$)

Répartition géographique et pourcentages d'actifs assurés/non assurés³



RPV des prêts hypothécaires non assurés (%)³

T4 2015 ⁴	66	58	58	66	65
T3 2015 ⁴	68	54	58	66	65

Faits saillants

- La qualité du crédit reste élevée dans le portefeuille des Services bancaires personnels au Canada
 - Hausse de la PCL surtout en raison de la croissance des volumes.
 - Nous avons commencé à observer certains signes de détérioration du portefeuille de crédit à la consommation dans les provinces touchées par le pétrole; toutefois, les résultats demeurent bien à l'intérieur des prévisions.

1. À l'exclusion de tous les prêts acquis ayant subi une perte de valeur.

2. Provision pour pertes sur créances qui ne sont pas individuellement considérables exclut tout changement à la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées.

3. Les territoires sont répartis comme suit : le Yukon est compris dans la Colombie-Britannique, le Nunavut est compris dans l'Ontario et les Territoires du Nord-Ouest sont compris dans la région des Prairies.

4. Le rapport prêt-valeur (RPV) est établi en fonction du prix moyen désaisonnalisé par grande ville (Association canadienne de l'immobilier) et correspond à la somme du RPV de chaque prêt hypothécaire pondéré par le solde du prêt, conformément aux données présentées par nos homologues.

Services bancaires commerciaux et Services bancaires de gros au Canada



T4 2015			
Services bancaires commerciaux et Services bancaires de gros au Canada	Prêts bruts / AB (en G\$)	Prêts douteux bruts (en M\$)	PCL ¹ (en M\$)
Services bancaires commerciaux ²	57	170	-2
Services bancaires de gros	34	55	11
Total des Services bancaires commerciaux et des Services bancaires de gros au Canada	91 \$	225 \$	9 \$
Variation par rapport au T3 2015	3 \$	37 \$	(29) \$
Services bancaires commerciaux et Services bancaires de gros au Canada	Prêts bruts / AB (en G\$)	Prêts douteux bruts (en M\$)	PPC ¹ (en M\$)
Immobilier résidentiel	14,7	13	7
Immobilier non résidentiel	11,4	10	3
Services financiers	12,9	1	0
Gouv./fonction publique/santé et services sociaux	10,8	8	4
Resources ³	6,8	105	25
- Production de pétrole et de gaz	3,1	48	11
- Services de pétrole et de gaz	0,7	51	12
Produits de consommation ⁴	3,9	31	21
Industriel / manufacturier ⁵	4,8	27	23
Agriculture	5,4	5	2
Automobile	4,3	2	1
Autres ⁶	15,9	23	12
Total	91	225 \$	98 \$

Faits saillants

- Les portefeuilles des Services bancaires commerciaux et des Services bancaires de gros au Canada continuent d'afficher de bons résultats
 - Hausse des prêts douteux bruts à cause de deux emprunteurs du segment du pétrole et du gaz
 - Diminution de la PPC en raison du recouvrement d'un compte des Services bancaires commerciaux

1. La provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives exclut tout changement à la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées.

2. Incluant les Services bancaires aux petites entreprises.

3. Les ressources comprennent : la foresterie, les métaux et mines, les pipelines ainsi que le pétrole et le gaz.

4. Les produits de consommation comprennent : les aliments, les boissons et le tabac, ainsi que le secteur du commerce de détail.

5. Le secteur industriel / manufacturier comprend : la construction industrielle et les entrepreneurs spécialisés, ainsi que les industries manufacturières diverses et la vente de gros.

6. La catégorie « Autres » comprend l'énergie et les services publics, les télécommunications, la câblodistribution et les médias, les transports, les services, notamment professionnels, ainsi que d'autres secteurs.

Services bancaires personnels aux États-Unis – Dollars US



Services bancaires personnels aux États-Unis ¹	T4 2015			
	Prêts bruts (en G\$)	Prêts douteux bruts/prêts	Prêts douteux bruts (en M\$)	PCL ² (en M\$)
Prêts hypothécaires résidentiels	21	1,45 %	298	1
Lignes de crédit sur valeur domiciliaire (LDCVD) ³	10	6,22 %	634	10
Prêts automobiles indirects	19	0,65 %	124	27
Cartes de crédit	9	1,25 %	117	74
Autres prêts aux particuliers	0,5	1,19 %	6	19
Total des Services bancaires personnels aux É.-U. (\$ US)	60 \$	1,98 %	1 179 \$	131 \$
Variation par rapport au T3 2015 (\$ US)	3 \$	0,16 %	145 \$	18 \$
Opérations de change	18 \$	-	363 \$	42 \$
Total des Services bancaires personnels aux É.-U. (\$ CA)	78 \$	1,98 %	1 542 \$	173 \$

Portefeuille du CGBI aux É.-U.¹

Distribution du rapport prêt-valeur (RPV) indexé et cotes FICO mises à jour⁴

RPV estimatif actuel	Prêts hypothécaires résidentiels	LDCVD de 1 ^{er} rang	LDCVD de 2 ^e rang	Total
> 80 %	6 %	10 %	25 %	10 %
De 61 à 80 %	39 %	32 %	43 %	39 %
≤ 60 %	55 %	58 %	32 %	51 %
Cotes FICO actuelles > 700	87 %	88 %	84 %	87 %

Faits saillants

- La qualité des actifs des Services bancaires personnels aux États-Unis demeure bonne
 - Hausse des prêts douteux bruts attribuable au renouvellement continu des LDCVD Héritage à intérêt seulement
 - 90 % des LDCVD Héritage à intérêt seulement aux États-Unis douteuses actuellement
 - Faibles pertes prévues

1. À l'exclusion de tous les prêts acquis ayant subi une perte de valeur.

2. Provision pour pertes sur créances qui ne sont pas individuellement considérables exclut tout changement à la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées.

3. Les LDCVD comprennent les lignes de crédit sur valeur domiciliaire et les prêts sur valeur domiciliaire.

4. Rapport prêt-valeur établi en fonction de la limite de crédit autorisé et du Loan Performance Home Price Index en date d'août 2015. Cotes FICO mises à jour en septembre 2015.

Services bancaires commerciaux aux États-Unis – Dollars US



Services bancaires commerciaux aux États-Unis ¹	T4 2015		
	Prêts bruts / AB (en G\$)	Prêts douteux bruts (en M\$)	PPC ² (en M\$)
Immobilier commercial	18	173	4
Immobilier non résidentiel	14	113	3
Immobilier résidentiel	4	60	1
Commercial et industriel	53	324	16
Total Services bancaires commerciaux aux É.-U. (\$ US)	71 \$	497 \$	20 \$
Variation par rapport au T3 2015 (\$ US)	5 \$	(36) \$	15 \$
Opérations de change	21 \$	(152) \$	6 \$
Total des Services bancaires personnels aux É.-U. (\$ CA)	92 \$	649 \$	26 \$

Faits saillants

- Solide croissance et bonne qualité soutenue du portefeuille des Services bancaires commerciaux aux États-Unis

Immobilier commercial	Prêts bruts / AB (en G\$ US)	Prêts douteux bruts (en M\$ US)
Bureaux	4,8	28
Services de détail	3,8	25
Appartements	3,6	35
Résidentiel à vendre	0,3	17
Industriel	1,2	29
Hôtels	0,9	11
Terrains commerciaux	0,1	6
Autres	3,5	22
Total Immobilier commercial	18 \$	173 \$

Commercial et industriel	Prêts bruts / AB (en G\$ US)	Prêts douteux bruts (en M\$ US)
Santé et services sociaux	7,4	31
Services professionnels et autres	6,2	65
Produits de consommation ³	5,0	66
Industriel/manufacturier ⁴	6,3	67
Gouvernement/secteur public	6,9	7
Services financiers	4,2	23
Automobile	2,1	10
Autres ⁵	14,4	55
Total Commercial et industriel	53 \$	324 \$

1. À l'exclusion des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts.

2. La provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives exclut tout changement à la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées.

3. Les produits de consommation comprennent : les aliments, les boissons et le tabac, ainsi que le secteur du commerce de détail.

4. Le secteur industriel / manufacturier comprend : la construction industrielle et les entrepreneurs spécialisés, ainsi que les industries manufacturières diverses et la vente de gros.

5. La catégorie « Autres » comprend : l'agriculture, l'énergie et les services publics, les télécommunications, la câblodistribution et les médias, les transports, les ressources ainsi que d'autres secteurs.

Coordonnées des Relations avec les investisseurs



Téléphone :
416-308-9030
ou 1-866-486-4826

Courriel :
tdir@td.com

Site Web :
www.td.com/francais/investisseurs



**Grand prix des meilleures relations
avec les investisseurs :**
Sociétés à forte capitalisation

**Meilleures relations avec les
investisseurs par secteur :**
Services financiers

**Meilleures relations avec les
investisseurs par un chef des finances :**
Sociétés à forte capitalisation

**Meilleures relations avec les
investisseurs par un agent :**
Sociétés à forte capitalisation

Meilleure information financière

Meilleure utilisation de la technologie



Groupe Banque TD
Présentation aux investisseurs
sur les titres à revenu fixe

T4 2015